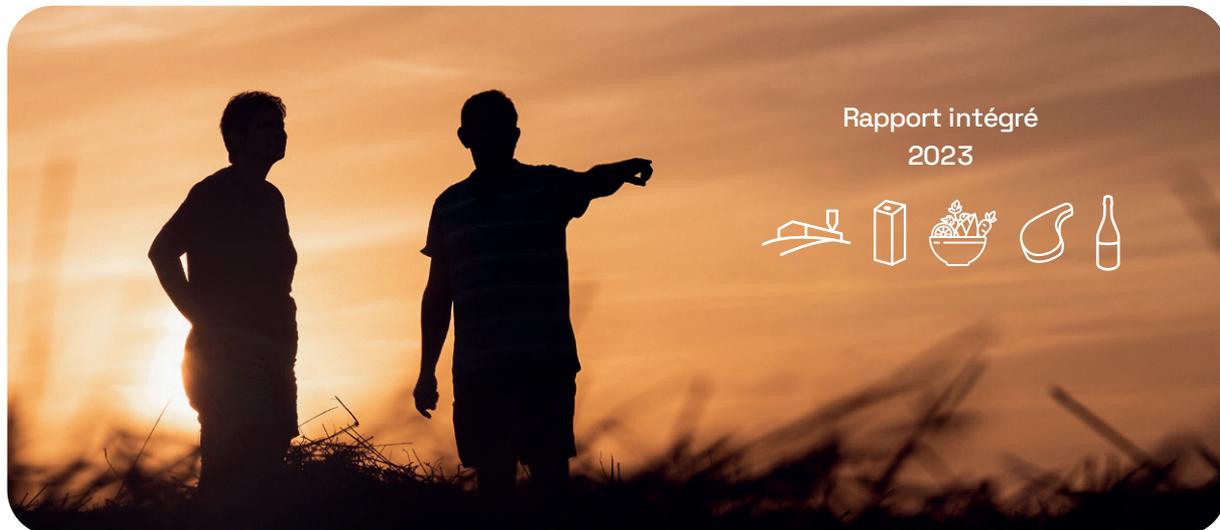


Le goût de l'engagement



Rapport intégré
2023




AGRIAL
*Cultiver nos racines,
sourir au monde*

Les valeurs de notre Coopérative



Pérennité



Proximité



Solidarité



Audace

Sommaire

- 02 Regards croisés
Une nouvelle présidence dans la continuité
- 06 Notre chaîne de valeur de la graine à l'assiette
- 08 Un modèle créateur de valeur partagée
- 10 Une démarche d'engagement collective



12 Coopérer

- 14 Renforcer notre modèle coopératif et démocratique
- 18 Soutenir une agriculture valorisante, favorisant le renouvellement des générations



20 Préserver

- 24 Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents
- 28 Réduire l'empreinte environnementale de nos activités



34 Grandir

- 38 Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous
- 42 Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux



44 Nourrir

- 48 Proposer une alimentation sûre et saine pour tous
- 50 Promouvoir des filières durables et de qualité
- 52 Branche Agricole
- 56 Branche Lait
- 60 Branche Légumes
- 64 Branche Viandes
- 68 Branche Boissons

72 Mesurer

Ce Rapport est édité et rédigé par la Direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial. Conception graphique : Sidièse. Crédits photos : Agrial, © Atypix, Benjamin Devaux, Image in France, @le7emeStudio Laurent Besnehard, Maël Gonnet, O'vidéo, Philippe Delval, Swiv. Impression : ce Rapport a été imprimé par Handiprint, entreprise adaptée, sur un papier certifié PEFC, issu des forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial

Bernard Guillard
Président d'Agrial

Regards croisés

Une nouvelle présidence dans la continuité

Bernard Guillard, agriculteur à Beauvoir (50) et nouveau Président d'Agrial, et Ludovic Spiers, Directeur général, dressent le bilan de l'année 2023 et esquissent quelques perspectives pour les mois à venir. Regards croisés.

Bernard Guillard, vous avez été élu Président d'Agrial il y a quelques mois. Pouvez-vous vous présenter ?

Bernard Guillard : Je suis agriculteur à Beauvoir (50), au pied du Mont-Saint-Michel. Passionné d'agriculture depuis toujours, j'ai rejoint l'exploitation familiale en 1986 et suis associé avec mon fils depuis 2022. Avec nos 15 salariés, nous exploitons une centaine d'hectares de légumes (poireau, carotte, céleri-rave, navet, betterave potagère et pomme de terre) et 80 hectares de céréales. Élu au sein de la Coopérative Agralco depuis 1995, je suis administrateur d'Agrial depuis sa création. Je suis devenu président de l'OP Légumes et membre du Bureau de la Coopérative en 2004, puis 1^{er} vice-président d'Agrial en 2012. Dans la perspective du départ en retraite d'Arnaud Degoulet, le Conseil d'administration d'Agrial m'a fait l'honneur de m'élire Président délégué en mai 2022, puis Président le 29 septembre 2023, je tiens de nouveau à les en remercier. Une passation qui s'est donc faite dans la continuité et qui s'appuie sur un Bureau inchangé.

Quel regard portez-vous sur la décennie de présidence d'Arnaud Degoulet, qui s'est achevée cette année ?

B. G. : Arnaud Degoulet a été un grand Président d'Agrial. Il a toujours placé au cœur de son action l'intérêt des adhérents de la Coopérative et a été le chef d'orchestre du développement agroalimentaire et international du Groupe, en binôme avec notre Directeur général Ludovic avec qui il a formé un duo complémentaire et efficace. En plus des croissances à l'international, sa présidence a indéniablement été marquée par le développement agroalimentaire des branches Viandes et Lait, en lien pour cette dernière avec des fusions de coopératives très structurantes (Elle-et-Vire, Coralys, Eurial). Avec l'ensemble des administrateurs, nous avons formé une équipe unie et partagé toutes les grandes décisions.

Ludovic Spiers : Bernard est seulement le troisième Président d'Agrial en 23 ans, après Gilbert Herpe (2000-2012) et Arnaud Degoulet (2012-2023). Cette stabilité de notre gouvernance, associée à notre modèle multispécialiste et notre rigueur de gestion, est déterminante dans la réussite d'Agrial. Arnaud Degoulet a su porter des décisions parfois difficiles et avait la capacité à voir loin, à imaginer des schémas qui sortent de l'évidence. Ses convictions, ses qualités d'écoute et son leadership ont permis à Agrial de prendre les bonnes décisions. Avec Bernard et en nous appuyant sur le Conseil d'administration et le Comité exécutif, nous continuerons dans cette voie, en ayant toujours le souci d'agir dans l'intérêt des agriculteurs-adhérents et en faveur de la création de valeur de toute la chaîne alimentaire.

« La stabilité de notre gouvernance, associée à notre modèle multispécialiste et notre rigueur de gestion, est déterminante dans la réussite d'Agrial. »

Ludovic Spiers



« L'engagement et l'audace des élus et des collègues dans le cadre des travaux Horizon 2035 sont particulièrement riches et stimulants. »

Ludovic Spiers

À plus court terme, comment analysez-vous cette année 2023 ?

L. S. : Les tendances de 2023 se sont globalement inscrites dans la continuité de 2022. L'inflation a continué d'impacter la consommation, les marchés sont très mouvants et l'année restera hétérogène.

La branche Lait réalise une performance satisfaisante, portée par des activités d'ultra-frais qui ont globalement permis de compenser la baisse des cours de commodités. L'année est plus contrastée pour la branche Viandes, avec un premier semestre impacté par des cours élevés des matières premières et des hausses de prix insuffisantes, puis un deuxième semestre plus favorable, même si les volumes peinent à retrouver leur dynamisme.

La branche Boissons subit, quant à elle, toujours la forte baisse de consommation du cidre en France, alors que ses activités anglaise et américaine résistent plutôt bien. La branche Légumes réalise par ailleurs une année remarquable, récoltant les fruits du plan de réorganisation mis en œuvre depuis 18 mois et soutenue par des cours élevés.

« Je tiens très sincèrement à remercier les femmes et les hommes qui font vivre notre Coopérative au quotidien. »

Bernard Guillard

Découvrez en vidéo le parcours d'Arnaud Degoulet, ancien Président d'Agrial, à l'occasion de son départ en septembre 2023.



B. G. : S'agissant de nos activités agricoles, 2023 aura été relativement classique, après une année 2022 tout à fait exceptionnelle. Pour autant, les inflations et la volatilité des cours restent importantes et les aléas climatiques sont chaque année plus impactants. Avec plus de 1,8 million de tonnes, la collecte de céréales 2023 restera un record pour la Coopérative, mais les difficultés de semis en fin d'année risquent déjà d'obérer la collecte 2024.

De manière plus générale, cette année prouve une nouvelle fois l'intérêt du modèle diversifié d'Agrial reposant sur plusieurs filières, plusieurs branches d'activités et plusieurs marchés, en France et à l'international. Je tiens en ce sens à remercier très sincèrement l'ensemble des hommes et des femmes qui font vivre notre Coopérative au quotidien, agriculteurs-adhérents et salariés.



« Le principal défi des années à venir est celui de la main-d'œuvre. »

Bernard Guillard

Comment envisagez-vous l'année 2024 ?

L. S. : 2024 sera de nouveau pleine de défis. Le principal concernera le plan de redressement de l'activité cidricole de la branche Boissons que nous venons d'annoncer, essentiel pour préserver la pérennité de la filière. Plus globalement, le deuxième défi sera celui de la consommation, tant en termes de prix que de volumes, car les marchés sont vraiment bouleversés par cette conjoncture inflationniste que nous vivons. Il nous faut nous adapter à ces attentes très fluctuantes et parvenir à contrer les baisses de volumes tout en continuant à créer de la valeur sur toute la chaîne alimentaire, alors même que les charges restent à des niveaux élevés. Enfin, nous continuerons à suivre le rythme élevé de notre ambitieux plan d'investissements dans toutes les branches, notamment à Herbignac (44), Bellevigny (85) ou en faveur du Plan Oignons de Priméale.

B. G. : D'un point de vue plus global, le défi du changement climatique est chaque année incontournable, avec un double enjeu d'adaptation de nos filières et de nos activités d'une part, d'atténuation de nos impacts d'autre part. Nos conditions de production sont extrêmement changeantes et l'ensemble des agriculteurs-adhérents doit chaque année faire preuve d'agilité pour s'adapter. La technique et l'innovation retrouvent une place prépondérante, en particulier autour des défis agronomiques et zootechniques, et le rôle de la Coopérative est en ce sens essentiel pour accompagner chacun de nous.

De manière plus globale, quels sont les défis d'Agrial pour la décennie qui s'ouvre ? Comment se projeter de manière sereine ?

B. G. : Le principal défi des années à venir est à mes yeux celui de la main-d'œuvre, qu'il s'agisse du renouvellement des générations d'agriculteurs ou de la main-d'œuvre salariée, dans nos exploitations comme dans les usines d'Agrial. L'enjeu est complexe et les réponses seront vraisemblablement multiples, il n'y a malheureusement pas de solution miracle. C'est l'une des problématiques sur lesquelles nous réfléchissons dans le cadre de notre futur plan stratégique « Horizon 2035 », lancé avec l'ensemble des élus de la Coopérative en janvier 2023 et qui continuera de nous animer tout au long de l'année 2024.

L. S. : En effet, après avoir dressé un premier bilan de notre plan stratégique Horizon 2025 qui s'achève, les travaux autour d'Horizon 2035 sont très structurants pour définir nos orientations de long terme et nous servir de boussole au quotidien grâce à une vision commune et partagée. Ces réflexions portent notamment sur l'évolution de nos productions et marchés, sur des scénarios possibles et sur des défis à relever. Elles sont particulièrement riches et stimulantes et je remercie chacun des élus et collègues qui y participent pour l'engagement et l'audace dont ils font preuve afin de projeter notre Coopérative et dessiner ensemble l'avenir d'Agrial.

Notre chaîne de valeur de la graine à l'assiette

Nous bâtissons un modèle coopératif durable, fondé sur la complémentarité de nos activités et créateur de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. La diversité de nos métiers et notre expertise de la graine à l'assiette nous permettent d'accompagner nos adhérents tout en préservant l'environnement, afin de garantir une alimentation sûre et saine pour tous.



11 productions

- Céréales
- Semences
- Légumes
- Pommes
- Volailles
- Œufs
- Porcs
- Bovins
- Lait de vache conventionnel
- Lait de vache bio
- Lait de chèvre

5 réseaux de distribution

- Grande distribution
- Restauration hors domicile
- Industrie agroalimentaire
- Grand export
- Magasins de distribution rurale

Accompagnement des adhérents

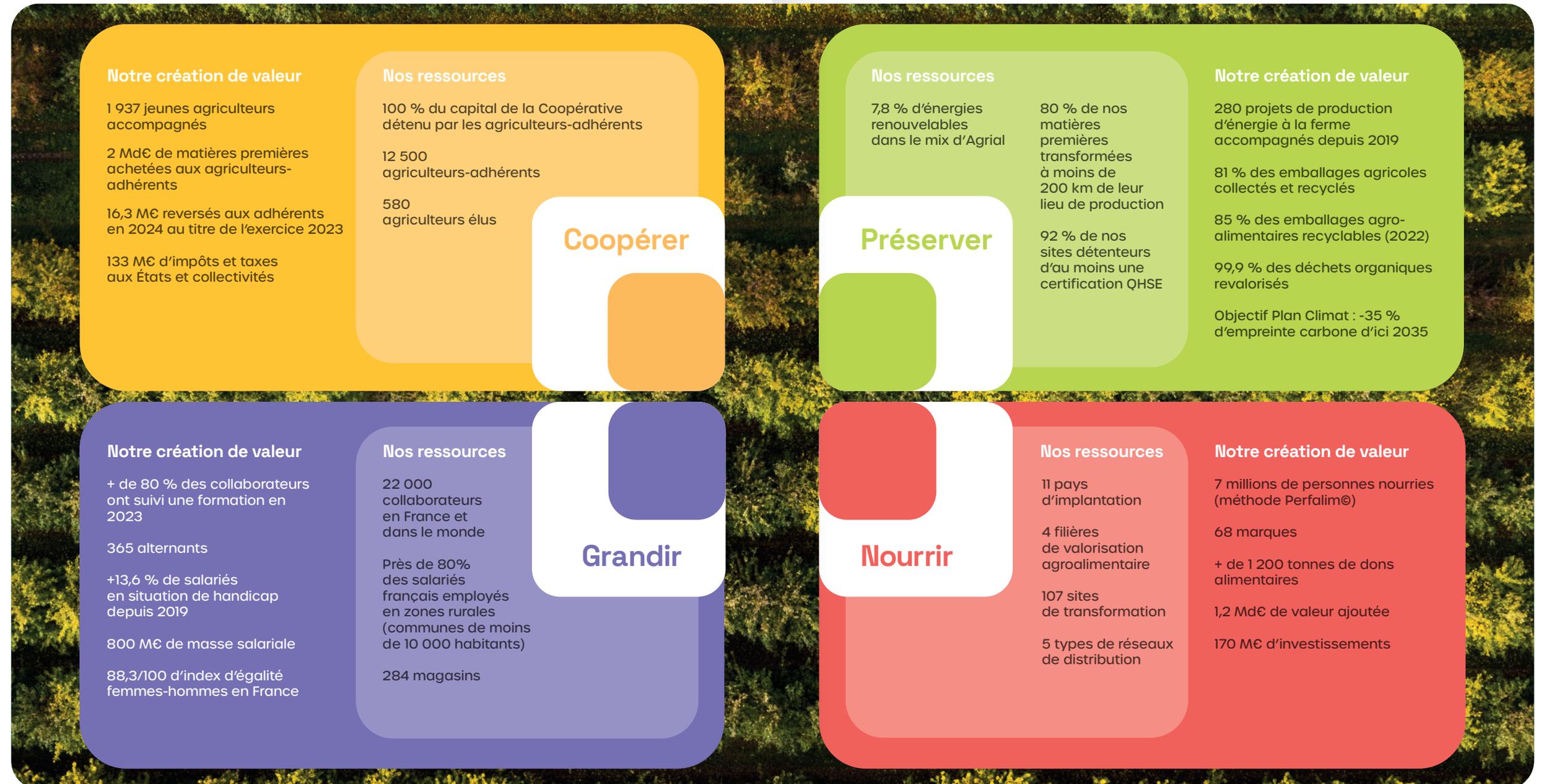
- Réseau terrain
- Agrofourniture
- Magasins de proximité
- Agroéquipement

4 filières agroalimentaires

- Lait
- Légumes
- Vianades
- Boissons

Un modèle créateur de valeur partagée

Par son lien fort avec ses 12 500 agriculteurs-adhérents, ses 22 000 collaborateurs, ses investissements et son ancrage local, Agrial fait rayonner la valeur créée avec l'ensemble de ses parties prenantes.



Une démarche d'engagement collective

Transversale et fédératrice, associant les agriculteurs-élus et les collaborateurs, la démarche de développement durable d'Agrial cherche à tenir compte des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.

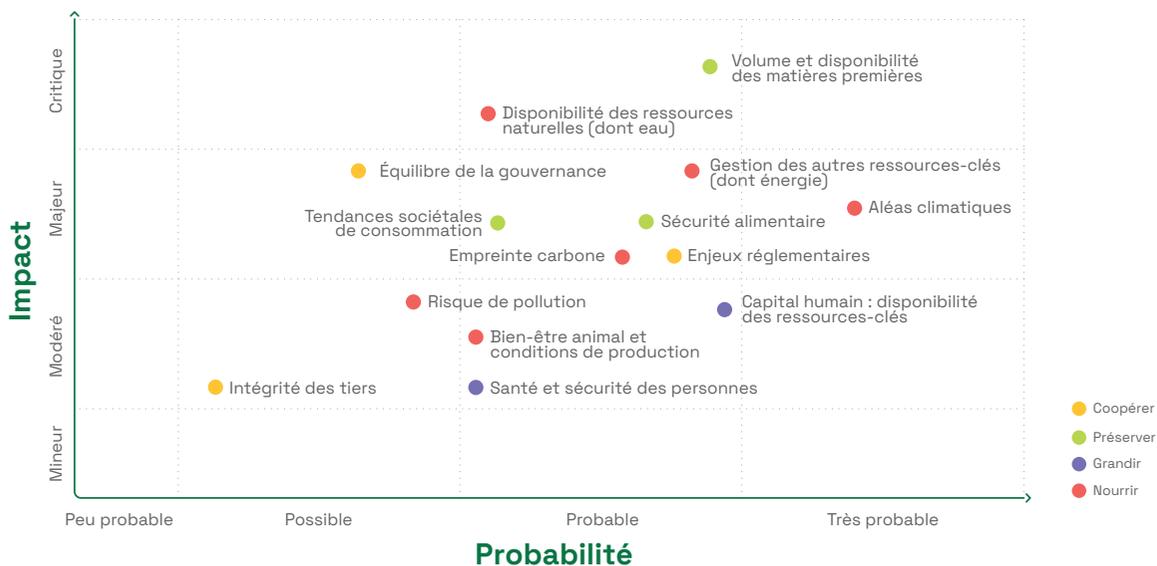
Notre matrice des risques

Point de départ de notre démarche de développement durable, Agrial analyse les risques associés à ses activités depuis 2016 en sollicitant le regard de ses parties prenantes. Regroupés en enjeux prioritaires sur la base de la probabilité et de la gravité des différents risques, ceux-ci font l'objet d'engagements, de plans d'actions et d'indicateurs détaillés dans notre déclaration de performance extra-financière. La direction audit et consolidation d'Agrial a mené en 2022-2023 un travail de refonte et de mise à jour de cette cartographie des risques en lien avec le Comité exécutif du Groupe et les comités de direction de chaque branche.

Pour les besoins de ce rapport, seuls les enjeux liés à la responsabilité de l'entreprise ont été conservés, excluant par exemple des enjeux liés au pilotage des activités (cybersécurité...).

Ils ont été regroupés en quatre catégories, correspondant aux piliers de notre démarche de développement durable, qui constituent l'ossature de ce rapport: **Coopérer**, **Préserver**, **Grandir** et **Nourrir**.

Vous retrouverez les risques liés à l'éthique et la gouvernance dans la partie Coopérer; ceux liés à l'environnement dans les pages Préserver; les risques sociaux dans notre partie Grandir et, enfin, les risques liés à la consommation et filière dans la dernière partie Nourrir. C'est en réinterrogeant chaque année ses principaux enjeux sociétaux et environnementaux au regard de ses activités, qu'Agrial décline ses plans d'actions en matière de RSE, qui contribuent notamment aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et au Pacte mondial des Nations Unies.



Notre démarche de développement durable

Coopérer

- Renforcer notre modèle coopératif et démocratique
- Soutenir une agriculture valorisante favorisant le renouvellement des générations



nos agriculteurs-adhérents

Préserver

- Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents
- Réduire l'empreinte environnementale de nos activités



la terre et le vivant

Agir pour demain avec...

nos collaborateurs et partenaires

Grandir

- Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous
- Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux



nos consommateurs

Nourrir

- Proposer une alimentation sûre et saine pour tous
- Promouvoir des filières durables et de qualité



Publié en 2023 et consultable par tous, le nouveau Code de conduite d'Agrial est progressivement déployé et expliqué aux salariés et partenaires. Agrial les invite à respecter et promouvoir les droits humains fondamentaux et environnementaux ainsi que la lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles. 75 % des effectifs d'Agrial ont été sensibilisés et 77 % des dirigeants ont suivi une formation à l'éthique et la lutte contre la corruption en 2023.

Les différentes instances RSE d'Agrial

- La commission développement durable, présidée par Mickaël Lamy, agriculteur et administrateur
- Le comité d'éthique, présidé par Pierre-Joseph Aufranc, agriculteur et administrateur
- Le comité RSE transversal, composé des référents RSE de chacune des branches
- Des groupes de travail et comités RSE par branches et BU

Coopérer



Main dans la main avec nos agriculteurs-adhérents

- Renforcer notre modèle coopératif et démocratique
- Soutenir une agriculture valorisante favorisant le renouvellement des générations

La Coopérative étant le prolongement des exploitations, sa réussite dépend de celle de chacun de ses agriculteurs-adhérents. Agrial les accompagne au quotidien sur les plans techniques et économiques, développe des filières valorisantes et favorise le renouvellement des générations. Ce modèle est créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. La complémentarité de nos activités ainsi que notre gouvernance démocratique, basée sur un dialogue ouvert et constructif, sont le socle d'une Coopérative pérenne, solidaire et audacieuse.

Renforcer notre modèle coopératif et démocratique

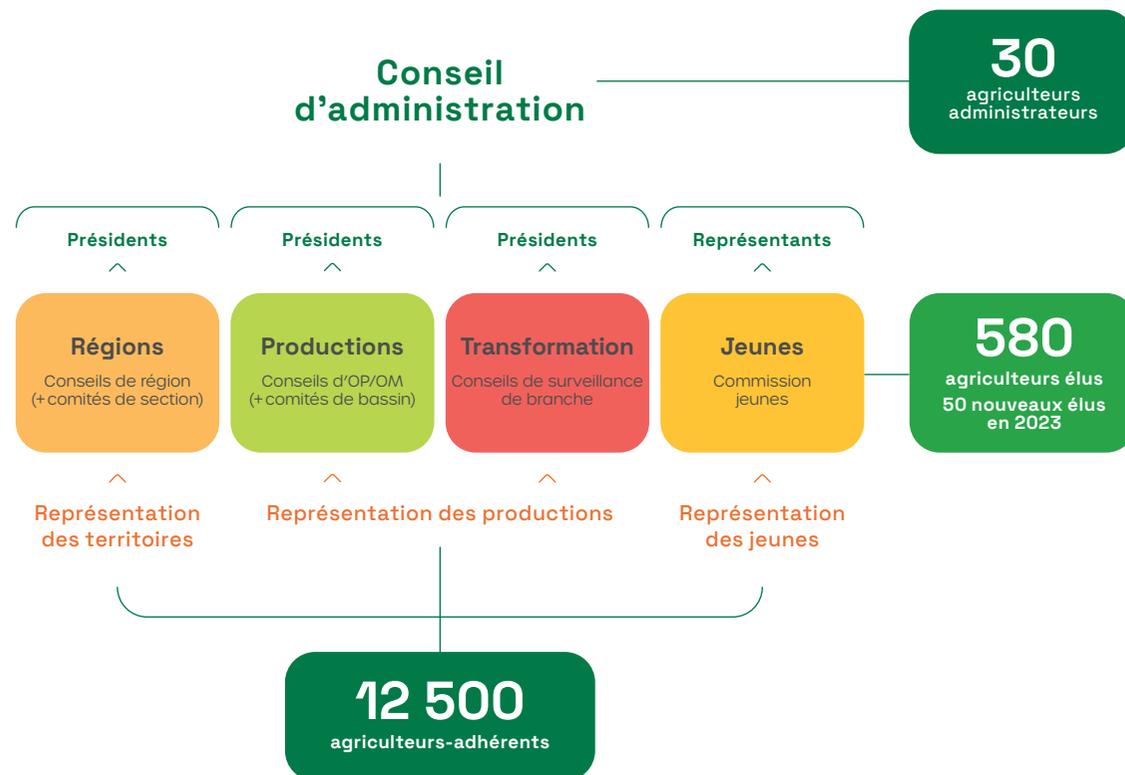
En tant que coopérative, la gouvernance d'Agrial repose sur le lien fort qui unit les agriculteurs-adhérents à leurs représentants, mais aussi sur la recherche permanente du consensus et une répartition claire des responsabilités entre élus et équipe de direction.

Chaque agriculteur peut faire entendre sa voix et prendre des responsabilités au sein de la Coopérative dans le respect de la Charte de gouvernance, approuvée en Assemblée générale. Agrial compte ainsi plus de 50 instances d'échanges au sein desquelles 580 agriculteurs, élus par leurs pairs selon le principe démocratique « un Homme = une voix », participent aux orientations et décisions de l'entreprise.

Aux côtés des conseils de région et comités de section qui font vivre les territoires de la Coopérative, les conseils d'organisations de producteurs (OP) ou

de métiers (OM) et les comités de bassin animent les productions et filières, tandis que les conseils de surveillance de branche supervisent les activités de transformation. En complément, un certain nombre de commissions et comités approfondissent des thématiques plus transversales pour le compte du Conseil d'administration.

La confiance est ainsi au cœur du modèle d'Agrial, reposant sur un principe de subsidiarité et d'équilibre permettant de prendre les décisions au bon niveau de décentralisation.



Le Conseil d'administration

Présidé par Bernard Guillard, producteur dans la Manche, le Conseil d'administration est exclusivement composé d'agricultrices et d'agriculteurs, tous présidents de région, d'OP/OM, de branche ou

représentants des jeunes adhérents. Composé de 30 membres, le rôle du Conseil d'administration est de définir, valider et contrôler les orientations stratégiques et grands projets d'Agrial.

Bureau

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Bernard Guillard
Président | 5. Philippe Potier
Secrétaire |
| 2. Sébastien Chevalier
1 ^{er} vice-président | 6. Mickaël Lamy
Trésorier |
| 3. Jean-Luc Duval
2 ^e vice-président | 7. Sonia Boudet-Guth |
| 4. Pascal Le Brun
3 ^e vice-président | 8. Fabrice Fortin |
| | 9. Éric Guellaff |
| | 10. Bruno Martel |

Autres membres

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 11. Pierre-Joseph Aufranc | 22. Olivier Labour |
| 12. Richard Boyer | 23. Laurent Langlois |
| 13. Sébastien Cantet | 24. Frédéric Lecerf |
| 14. Éric Coignard | 25. Sébastien Lemièrè |
| 15. Christophe Devos | 26. Éric Lemonnier |
| 16. Benoît Drouin | 27. Alain Louvet |
| 17. Jérôme Garnier | 28. Sébastien Nogues |
| 18. Thomas Gautier | 29. Jean-François Osmond |
| 19. Elie Germon | 30. Marc Savin |
| 20. Vanessa Guichard | * Thierry Bossuyt |
| 21. David Haghebaert | ** Philippe Gautier |

*** Invités.

Les commissions et comités du Conseil d'administration et leurs présidents

- Commission agrofourniture : Philippe Potier
- Commission nutrition animale : Sébastien Lemièrè
- Commission semences : Éric Lemonnier
- Commission distribution rurale : Sébastien Nogues
- Commission agroéquipement : Laurent Langlois
- Commission vie coopérative : Fabrice Fortin
- Commission jeunes : Marc Savin
- Commission finances : Mickaël Lamy
- Commission prospective : Jean-Luc Duval
- Commission développement durable : Mickaël Lamy
- Comité de rémunération : Bernard Guillard
- Comité d'indemnités : Fabrice Fortin
- Comité d'audit : Sébastien Cantet
- Comité d'éthique : Pierre-Joseph Aufranc

Renforcer notre modèle coopératif et démocratique



Le Comité exécutif

Composé de dirigeants salariés de l'entreprise, le Comité exécutif propose puis décline la stratégie d'Agrial, validée par le Conseil d'administration. Portée par Ludovic Spiers, l'équipe de direction assure le

management des 22 000 salariés d'Agrial en France et dans le monde, qui œuvrent au quotidien pour accompagner les agriculteurs-adhérents, valoriser leurs productions et nourrir les populations.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial</p> <p>2. Nicolas Laigle
Directeur général de la branche Agricole</p> <p>3. Gilles Rabouille
Directeur général de la branche Lait</p> <p>4. Jean-Marc Faujour
Directeur général de la branche Légumes</p> <p>5. Stéphane Poyac
Directeur général de la branche Viandes</p> | <p>6. Benjamin Dupuy
Directeur général de la branche Boissons</p> <p>7. Yves Jacobs
Directeur finances et opérations</p> <p>8. Thomas Guerton
Directeur des ressources humaines</p> <p>9. Sarah Deysine
Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication</p> |
|---|---|

Le plan stratégique Horizon 2035

Depuis sa création, Agrial mobilise régulièrement ses élus et ses salariés pour construire ensemble son projet stratégique. Ces hommes et ces femmes fiers de leurs métiers, profondément engagés et ouverts au progrès, impulsent ainsi la croissance de la Coopérative et partagent une vision commune.

Le nouveau plan stratégique Horizon 2035 a été lancé au cours des derniers mois, notamment à l'occasion d'une grande « Journée des élus » et d'un séminaire des dirigeants d'Agrial. Les réflexions portent à la fois sur l'évolution des exploitations agricoles, les attentes des adhérents, les marchés, les tendances de consommation ou encore l'innovation.



Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial

« La démarche Horizon 2035 vise à associer les parties prenantes d'Agrial dans une méthode en M, alternant des phases de consultation et de réflexion avec un maximum d'élus et de salariés, puis des temps de travail et de validation par les dirigeants et le Conseil d'administration. 2023 correspond à la première année d'élaboration de ce plan stratégique et a été très riche de réflexions, d'idées et d'échanges : ça a phosphoré ! »



Journée des élus à Laval (53) le 17 janvier 2023



François de Jouvenel
Directeur de Futuribles

« Nous sommes partenaires d'Agrial de longue date et venons de finaliser le deuxième rapport de prospective élaboré dans le cadre de la construction du plan stratégique Horizon 2035, après celui réalisé en 2016 pour le plan Horizon 2025. Il est essentiel pour une Coopérative de se projeter et de tenir compte de l'évolution du monde pour définir sa stratégie ; nous sommes ravis d'accompagner Agrial dans cet exercice. »



Karine Gobé
Agricultrice en Mayenne (53) et élue de la Coopérative

« Je trouve très enrichissant de participer à ces réflexions de long terme et de confronter nos visions entre élus. La Coopérative étant le prolongement de nos exploitations, cela nous permet d'aborder des thèmes essentiels comme le renouvellement des générations, la main-d'œuvre, la compétitivité des exploitations, l'innovation ou encore l'adaptation au changement climatique. »

Soutenir une agriculture valorisante, favorisant le renouvellement des générations

La pérennité de la Coopérative dépend de la réussite de chacun de ses agriculteurs-adhérents sur leurs exploitations, dans la durée. Le renouvellement des générations de producteurs est donc un enjeu majeur pour Agrial, qui vise à accompagner les jeunes dès leur installation et tout au long de leur parcours. S'ils le souhaitent, ils peuvent également s'engager en devenant élus de leur Coopérative et en développant de nouvelles compétences.

Zoom sur le nouveau Plan jeunes Agriboost

En 2023, la Commission jeunes, composée d'élus de toutes les régions et toutes les productions de la Coopérative, a proposé de faire évoluer le Plan jeunes Agriboost, mis en place depuis 2019 pour accompagner l'installation des jeunes producteurs. Désormais accessible à tous les jeunes installés depuis moins de cinq ans et âgés de 40 ans au plus, Agriboost inclut un dispositif d'accueil et de découverte de la Coopérative, des formations, des groupes d'échanges, des voyages d'étude ainsi que des aides financières.

À partir du 1^{er} janvier 2024, il dispose d'un premier niveau d'accompagnement financier accessible à tous, mais aussi d'aides bonifiées pour les jeunes adhérents réalisant au moins deux activités (appro ou apport) avec Agrial. En complément d'un soutien dans le cadre de leur installation, Agriboost est également associé à la réalisation d'un bilan carbone « Carbon Diag' » pour mesurer la performance environnementale de l'exploitation et identifier des leviers d'amélioration. Et cet accompagnement de la Coopérative en faveur du renouvellement des générations est loin d'être anodin : en 2023, plus de 1 900 jeunes adhérents ont bénéficié du Plan jeunes Agriboost, pour un montant d'aides total de 2,1 millions d'euros !

1 937

jeunes agriculteurs-adhérents accompagnés grâce au Plan jeunes Agriboost



Une journée d'accueil est organisée chaque année dans toutes les régions de la Coopérative, à laquelle sont invités tous les jeunes installés accompagnés par un plan Agriboost. Une manière de mieux comprendre le fonctionnement d'Agrial, créer du lien entre jeunes producteurs et même de visiter un site de production... bref, de se sentir bien accueilli par sa Coop' !



Les élus de la formation Évolution à Bruxelles au Parlement européen

Chaque année, la Coopérative veille à renouveler ses agriculteurs-élus et s'attache à les former afin de les conforter dans leur mission et leur permettre de prendre des décisions éclairées. Plus de 370 élus ont ainsi été formés à la gouvernance et à la stratégie d'Agrial en cinq ans et 50 nouveaux élus ont été élus par leurs pairs en 2023. Destinée à des élus souhaitant élargir leurs compétences, voire prendre davantage de responsabilités dans la Coopérative, la formation Évolution est organisée autour de cinq modules de deux jours et porte sur des thématiques aussi variées que la finance et la gestion d'entreprise, le marketing ou encore la prise de parole en public. La deuxième promotion de la formation Évolution a ainsi réuni une quinzaine d'élus et s'est achevée en décembre 2023 par un voyage à Bruxelles à la découverte des institutions et politiques européennes.



Marc Savin

Agriculteur à Liffré (35) et président de la Commission jeunes

« Agrial a toujours été à l'écoute de ses jeunes adhérents et très active pour soutenir le renouvellement des générations d'agriculteurs. C'est essentiel, il en va de la pérennité de nos productions agricoles et donc de la Coopérative ! L'évolution du Plan jeunes Agriboost a été au cœur des travaux de la Commission jeunes tout au long de l'année 2023 afin qu'il réponde toujours mieux aux attentes des nouveaux adhérents de la Coopérative et aux réalités agricoles actuelles. Nous sommes fiers que le Conseil d'administration ait validé ces évolutions en décembre 2023 et continuerons à travailler sur d'autres chantiers tout au long de l'année 2024. En tant que jeunes élus, nous nous sentons vraiment écoutés avec attention au sein de notre Coop' : je ne peux que conseiller à tous de s'y investir ! »

12 %

C'est la part de jeunes adhérents parmi les 12 500 producteurs de la Coopérative. Conformément à la Charte de gouvernance d'Agrial, c'est aussi la part de jeunes élus de moins de 35 ans présents dans chaque instance de gouvernance de la Coopérative : une représentation équilibrée et un engagement fort en faveur de la prise en compte de la voix des jeunes et du renouvellement des générations d'élus !

370

élus ont suivi au moins une formation depuis 2018



La filière caprine installe des agriculteurs... et des agricultrices

Avec plus de 160 millions de litres de lait de chèvre collectés auprès de 600 adhérents, Agrial est de loin le leader national en production de lait de chèvre, lui permettant de répondre aux attentes des très nombreux consommateurs de produits Soignon. Pour faire face au défi du renouvellement des générations et poursuivre la croissance de la marque, la filière caprine a lancé son « Plan Caprin » il y a plusieurs années, à même d'accompagner techniquement et financièrement les installations.

Afin de susciter des vocations, elle organise également des portes ouvertes « Capriboost » à destination des étudiants et des porteurs de projets potentiels. Toute cette dynamique porte ses fruits : au cours des quatre dernières années, pas moins de 132 nouveaux adhérents producteurs de lait de chèvre se sont installés avec Agrial. À noter : sur la dernière campagne 2022-2023, les femmes représentent 55 % des installations !

Préserver



Nos engagements pour la terre et le vivant

- Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents
- Réduire l'empreinte environnementale de nos activités

Parce que les agriculteurs travaillent la terre et sont dépendants du climat depuis toujours, la préservation de la planète est une évidence pour la Coopérative et ses adhérents. En tant qu'acteur agricole et agroalimentaire de premier plan, Agrial est consciente de sa responsabilité et a été la première coopérative française dont les engagements ont été certifiés par le SBTi, dès 2022. Notre Plan Climat 2035 structure l'ensemble des actions et projets tout au long de notre chaîne de valeur afin d'accompagner la transition agroécologique de nos adhérents, préserver les ressources et réduire notre empreinte carbone.

Une démarche structurée et ambitieuse

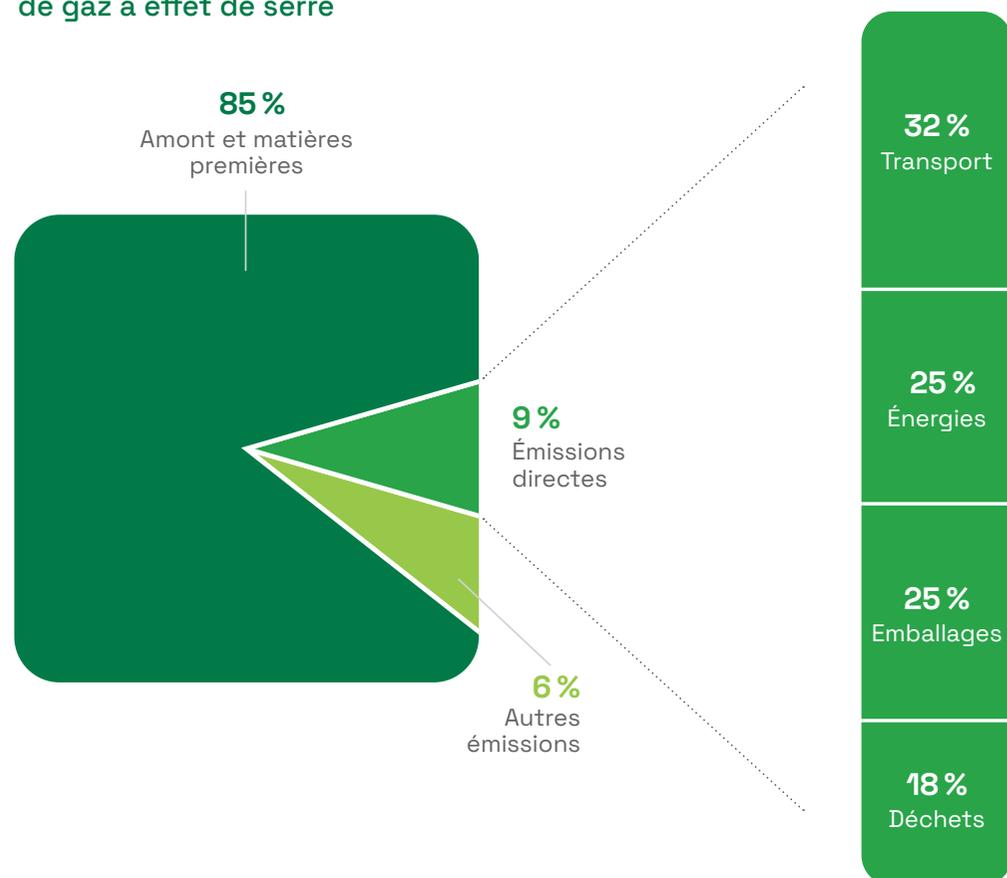
Diviser par deux nos émissions directes de gaz à effet de serre et réduire de 35 % notre empreinte carbone totale à horizon 2035, telles sont les ambitions du Plan Climat 2035 d'Agrial, calculées à partir de l'empreinte carbone 2019 du Groupe, en France et à l'international.

Ces objectifs de réduction d'émissions ont été approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2022 comme étant alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015, qui vise à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur

à 2 °C à horizon 2050. Cette initiative internationale de référence définit et promeut les meilleures pratiques fondées sur la science, et évalue de manière indépendante les objectifs des entreprises en matière de lutte contre le changement climatique.

Notre plan d'actions s'articule autour de quatre leviers faisant l'objet de projets et d'actions spécifiques et guide nos activités tout au long de notre chaîne de valeur sur l'amont et les matières premières, les emballages et déchets, le transport ainsi que les énergies.

La répartition de nos émissions de gaz à effet de serre



PLAN CLIMAT 2035

Deux grands engagements à horizon 2035

Diviser par 2 nos émissions directes de gaz à effet de serre

sur notre périmètre opérationnel (transport, énergies, emballages et déchets).

Réduire de 35 % notre empreinte carbone

par la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre ainsi que l'augmentation de la séquestration de carbone chez nos agriculteurs-adhérents.

Une certification

Première coopérative certifiée par le SBTi en 2022, initiative internationale de référence vis-à-vis de nos clients et partenaires.





Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents

Les agriculteurs ont pleinement conscience du changement climatique. Ils en sont les premières victimes, mais sont aussi une partie de la solution en agissant pour réduire leurs émissions et stocker du carbone. Au-delà de ce défi climatique, la transition agroécologique des producteurs est une démarche globale, systémique, qui intègre de nombreuses dimensions agronomiques et zootechniques, notamment les enjeux de biodiversité et de bien-être animal. C'est une vision d'ensemble de l'agriculture qui est revendiquée, productive, valorisante et à même de commercialiser des produits à faible empreinte environnementale.

Tout au long de l'année, plus de 300 conseillers d'Agrial accompagnent les agriculteurs-adhérents sur les plans technique, économique et environnemental, autour de thématiques variées : approvisionnement, nutrition, agronomie, zootechnie, itinéraires culturaux, conduite d'élevage... et ce, quelles que soient les productions. De plus, près de 600 adhérents bénéficient d'un suivi complémentaire par des équipes expertes de la Coopérative dans le cadre de démarches spécifiques : nouveaux bâtiments, projets de production d'énergie, réglementation, démarche technico-économique (DTE), transmission...

En complément de cet accompagnement de terrain, près de 10 000 adhérents utilisent au moins une fois par semaine leur portail MonAgrial, soit près de 80 % d'entre eux. Depuis leur téléphone ou leur ordinateur, ce portail leur permet de consulter en temps réel les données utiles au suivi de leur exploitation et d'accéder aux outils de pilotage et de commercialisation que la Coopérative met à leur disposition. Entièrement développé en interne, MonAgrial continue de s'étoffer pour répondre aux besoins des agriculteurs-adhérents, à l'image du nouvel outil « Carbon Diag' » disponible depuis décembre 2023.

+ de 300

conseillers de terrain pour accompagner les agriculteurs-adhérents



Erika Samain

Responsable innovation et développement durable de la branche Agricole

« En complément des outils déjà existants et spécifiques à chaque production, Carbon Diag' a vraiment été pensé de manière globale pour tous les ateliers de l'exploitation. Le projet vise à ce que les agriculteurs passent un minimum de temps sur le diagnostic et un maximum de temps utile à mettre en œuvre les plans d'actions, de manière individuelle ou collective, avec l'aide des conseillers de la Coopérative. Car connaître son empreinte carbone c'est bien, activer les leviers pour l'améliorer, c'est encore mieux ! »

Carbon Diag' : un diagnostic carbone simple, pragmatique et transversal

Développée tout au long de l'année 2023 avec l'aide d'une start-up, la solution « Carbon Diag' » permet aux adhérents de mesurer de manière fiable l'empreinte carbone de l'ensemble de leur exploitation, en une heure maximum ; une grande partie des données dont dispose Agrial sont déjà préremplies, permettant un gain de temps précieux. Réalisé en autonomie ou avec l'aide de son conseiller, le diagnostic permet à chaque producteur d'identifier les leviers potentiels d'amélioration de l'empreinte carbone de son exploitation ainsi que les performances technico-économiques associées.

L'agronomie au service du défi climatique

Les équipes agronomiques de la Coopérative sont sur le terrain tout au long de l'année pour tester de nouvelles solutions et pratiques culturales. Près de 8 000 micro-parcelles d'essai sont implantées sur l'ensemble du territoire d'Agrial afin de mesurer la pertinence d'une nouvelle variété en fonction de conditions pédoclimatiques, d'analyser l'impact d'une évolution de pratique culturale, de fiabiliser des mesures d'adaptation au changement climatique... Autant d'expertise pragmatique mise au service des agriculteurs-adhérents de la Coopérative en leur proposant des solutions pertinentes adaptées à chaque exploitation. Pour ces travaux d'expérimentation, le COFRAC a d'ailleurs renouvelé la certification du service expert d'Agrial, reconnaissant sa fiabilité en matière d'expérimentation grâce à la représentativité des essais, leur nombre et leur implantation.

Des cultures de salades plus résilientes

En 2023, l'OP légumes a expérimenté la culture sous mulch en plantant des salades sans travail du sol et avec un couvert végétal spécifique. L'intérêt ? Se préparer aux changements climatiques dans les différents bassins de production, avec une pratique favorisant une température de sol plus constante, le stockage de l'eau et la séquestration de carbone. Les premiers résultats sont encourageants avec des salades répondant au cahier des charges de qualité de Florette. L'expérimentation se déploiera donc à plus grande échelle à partir du printemps 2024.

« Climactiv », une démarche de progrès en plein essor

En complément de la gamme de produits Climactiv lancée en 2022, des groupes de progrès ont été lancés en 2023 afin de rendre les itinéraires techniques plus résilients face au changement climatique. Au programme, un cursus complet mêlant formations et réunions de terrain autour de la vie du sol, des couverts végétaux, des outils d'aide à la décision, des biostimulants, du machinisme... Les deux premières sessions ont rassemblé 50 agriculteurs-adhérents de la Manche et du Calvados, avant de se multiplier sur tout le territoire de la Coopérative en 2024.



Les premiers Clubs Cimactiv d'agriculteurs-adhérents en octobre 2023

près de 8 000

micro-parcelles d'essai sur l'ensemble du territoire de la Coopérative



« Climatveg », un projet partenarial de grande ampleur au service de l'adaptation climatique

Une soixantaine d'agriculteurs et une dizaine de partenaires économiques et techniques ont participé en 2022 et 2023 à une grande étude menée par l'institut technique Arvalis dans les Pays de la Loire. Agrial y a participé avec une quinzaine d'adhérents en Sarthe (72) et en Mayenne (53), en testant les modèles d'adaptation réalisés par Arvalis et en fiabilisant différents scénarios d'assolement plus résilients face au changement climatique. L'accès à l'eau est notamment ressorti comme l'un des thèmes de travail majeurs à approfondir.

Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents

Biodiversité et climat, même combat

En stockant du carbone et en participant à l'adaptation des écosystèmes, la biodiversité participe activement à la lutte contre le changement climatique. Biodiversité et climat sont même intimement liés et s'influencent mutuellement. C'est la raison pour laquelle le défi doit être pensé dans son ensemble, de manière globale et à l'échelle de chaque exploitation, chaque territoire.

Trois vergers pilotes pour renforcer la biodiversité dans les vergers

Après trois années d'études menées en partenariat entre l'OP Pommes d'Agrial et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Normandie, trois vergers de pomiculteurs-adhérents ont été sélectionnés pour devenir des parcelles pilotes, permettant d'expérimenter des actions concrètes à même de favoriser la biodiversité : la création de zones refuges, l'installation de gîtes à insectes, la création de micro-falaises de terre nue pour favoriser les abeilles solitaires... Des initiatives suivies par les adhérents, comme ici autour d'une zone non fauchée à Plainville (14). Celles-ci devraient permettre le développement des populations d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux, prédateurs naturels de certains ravageurs présents dans les vergers.



En 2023, une quinzaine d'élus producteurs de lait de vache bio et conventionnels ont participé à deux sessions de la « Fresque de la biodiversité », un atelier collaboratif permettant de prendre conscience des enjeux et d'échanger sur les leviers potentiels à activer en exploitation. Un travail ludique et constructif !

Intégrer du tournesol dans la ration des vaches

Dans le cadre de l'évolution du cahier des charges de l'AOP Charentes-Poitou qui impose que les vaches soient nourries à partir de fourrage 100 % local, les équipes de la Coopérative ont accompagné des éleveurs pour expérimenter l'introduction de tournesol dans leur ration. Le bilan apparaît satisfaisant, avec des rations équilibrées, un taux de matière grasse élevé, notamment en acides gras insaturés et une performance laitière au rendez-vous. De surcroît, le tournesol est une culture de diversification intéressante agronomiquement sur une partie du territoire de la Coopérative et à bas niveau d'intrants.

Le bien-être animal, une démarche de progrès permanente

En tenant compte des réalités de chaque filière, Agrial accompagne ses éleveurs-adhérents pour améliorer le bien-être animal en exploitation. Celui-ci s'articule de manière générale autour des cinq libertés fondamentales de l'animal : l'absence de faim ou de soif, l'absence de peur ou de détresse, l'absence de stress, l'absence de douleurs, blessures ou maladies, et enfin la capacité à pouvoir exprimer les comportements naturels de l'espèce. Plus de 95 % des éleveurs bovins et caprins d'Agrial sont ainsi labellisés dans ce cadre, que ce soit en lien avec la Charte nationale des bonnes pratiques d'élevage (CBPE) pour les producteurs bovins ou la Charte des bonnes pratiques Soignon pour les adhérents apporteurs de lait de chèvre.



Pour les exploitations porcines et avicoles, les organisations de producteurs (OP) ont organisé des sessions de formation destinées aux référents bien-être identifiés depuis 2022 dans chaque élevage. L'objectif est notamment de mieux connaître les besoins comportementaux des animaux pour adapter ses pratiques et améliorer leur bien-être ainsi que celui de l'éleveur. Plus de 70 % des référents en exploitations porcines et 90 % en production de volailles ont suivi le module de deux heures en ligne accompagné d'une journée de formation animée par un binôme conseiller-vétérinaire d'Agrial. Ces formations continueront d'être proposées en 2024 aux jeunes installés et aux salariés référents bien-être nouvellement identifiés.

Par ailleurs, les adhérents producteurs de poules pondeuses élevées en plein air ont tous passé des commandes d'arbres au cours des derniers mois, afin de permettre aux poules de se protéger du soleil, de limiter certains prédateurs, mais aussi de stocker davantage de carbone grâce à des parcours arborés... ou quand le bien-être animal rime avec biodiversité.

55 %

C'est la part des producteurs de volailles standard labellisés « Nature d'éleveur ». En lien avec son principal client, l'OP Volailles standard d'Agrial poursuit le développement de cette démarche, qui vise à apporter des garanties supplémentaires aux distributeurs en termes de confort et de santé des animaux, ainsi que sur le volet environnemental de l'élevage. 55 % des adhérents ont ainsi récemment réalisé des travaux d'aménagement nécessaires à l'obtention de ce cahier des charges.



Améliorer le bien-être animal peut aussi passer par la mise à disposition de matériel spécifique, à l'image des brosses qui permettent aux vaches de se gratter, de se frotter et d'exprimer ainsi un comportement naturel de l'espèce

+ de 95 %

des éleveurs bovins et caprins labellisés sur le volet du bien-être animal (CBPE et Charte Soignon)

12,6 %

C'est la part des produits alternatifs à la chimie de synthèse (gamme AL'terre native) parmi l'ensemble des ventes de produits de protection des plantes. Ces ventes ont plus que doublé en quatre ans seulement, preuve de l'ambition de la Coopérative dans ce domaine et de la pertinence des solutions proposées aux adhérents.

Renforcer la réduction et le verdissement de nos consommations d'énergie

Comme de nombreux secteurs industriels, la dépendance énergétique de la filière agroalimentaire est une réalité, de la production au conditionnement en passant par la transformation. Agrial utilise pour ses activités majoritairement du gaz, mais aussi de l'électricité, du bois et, de manière résiduelle, du fuel. L'entreprise s'attache ainsi à la fois à réduire ses consommations et à verdir son mix énergétique, deux leviers indissociables pour réduire de moitié ses émissions énergétiques de gaz à effet de serre à horizon 2035.

Le premier levier de décarbonation reste avant tout la réduction des consommations d'énergie, rendue possible grâce à un pilotage fin, des investissements pragmatiques et des démarches d'amélioration continue inscrites dans le temps long. C'est notamment le sens de la certification ISO 50001 dans laquelle sont engagées plusieurs usines d'Agrial depuis de nombreuses années, à l'image des sites de Salaisons du Mâconnais à Pierreclos (71) et de Brient à Mordelles et Antrain (35), ou plus récemment de la laiterie d'Herbignac (44).



280

projets de production d'énergie en exploitation accompagnés depuis 2019

En complément de ces démarches de sobriété, Agrial a signé en 2023 un contrat d'approvisionnement pour 20 ans d'électricité décarbonée avec l'entreprise TSE. Ainsi, 10 % de la consommation française d'électricité de la Coopérative sera produite par deux centrales solaires implantées en Haute-Marne (52) dès la fin d'année 2024 et dans la Manche (50) en 2027. Ce contrat d'approvisionnement en énergie verte permettra une production annuelle d'environ 36 GWh, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 15 000 habitants.

À l'amont, les experts en bâtiments et énergies de la branche Agricole conseillent les agriculteurs-adhérents dans leur projet de production ou d'économies d'énergie à la ferme. De la méthanisation au photovoltaïque, 80 projets ont été accompagnés en 2023 par la Coopérative, et plus 280 depuis 2019, preuve de l'intérêt de ces démarches pour les producteurs. La puissance totale des installations photovoltaïques suivies par Agrial atteint ainsi 19 MWc, correspondant à la consommation de près de 10 000 personnes.

Ressource naturelle et précieuse même si son impact carbone est insignifiant, l'enjeu de l'eau est aussi pleinement intégré dans le cadre du Plan Climat 2035 d'Agrial. Indispensable à la qualité sanitaire, elle est essentiellement utilisée pour le lavage des produits et le nettoyage des équipements. Conscients de sa raréfaction, les sites pilotent leur consommation au quotidien et luttent contre les fuites ou le gaspillage. Ils s'assurent également que les eaux rejetées à l'issue du process et ses effluents ne présentent aucun danger pour l'environnement.

La charcuterie Brient améliore son empreinte carbone

Pour réduire son empreinte carbone liée au gaz et à l'électricité consommés, l'usine Brient d'Antrain (35) a remplacé ses deux groupes froids par un seul alimenté au gaz vert réfrigérant HFO. Équipée d'un système de variation de vitesse et de récupération de chaleur, l'installation permet également de préchauffer l'eau de lavage et de process. Très structurant, ce projet finalisé fin 2023 devrait permettre une économie annuelle de 550 tonnes CO₂eq, soit 15 % de l'empreinte carbone du site.



Un premier magasin LaMaison.fr « à énergie positive »

L'enseigne LaMaison.fr a inauguré son premier prototype de magasin de nouvelle génération à Avranches (50) en juin 2023. Au-delà des 550 m² de panneaux photovoltaïques, le magasin est chauffé par quatre pompes à chaleur électriques. Avec un tiers du toit végétalisé, une hauteur sous plafond abaissée d'un mètre et un éclairage 100 % LED, le magasin est très peu consommateur d'énergie pour le chauffer, le climatiser et l'éclairer. Par ailleurs, la pluie collectée alimente le marché aux fleurs et un jardin partagé à proximité, tandis que le parking enherbé permet à l'eau pluviale de s'infiltrer plus aisément dans le sol tout en évitant le ruissellement. Le bilan après un an de fonctionnement permettra de déployer à grande échelle tout ou partie de ce prototype de magasin, s'inscrivant pleinement dans les ambitions du Plan Climat d'Agrial.



7,8 %

d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'Agrial

Un tiers d'eau en moins pour les carottes Priméale d'Ychoux (40)

Pionnière sur l'enjeu de l'eau, la station de carottes d'Ychoux (40) a passé plusieurs mois à décortiquer le process, mesurer finement les consommations à chaque étape et identifier les marges de manœuvre. Une dizaine d'aménagements très concrets a ainsi été réalisés, tels que le changement de deux hydrocyclones pour détacher plus efficacement le sable des carottes ou la fermeture d'apport d'eau propre au niveau des bosseuses. Ces améliorations opérées en 2023 ont déjà permis de faire une économie d'eau de plus d'un tiers par rapport aux années précédentes, évidemment sans aucun impact sur la sécurité sanitaire.

Moins d'énergie pour le Pavé d'Affinois

La fromagerie Guilloteau de Belley (01), connue pour son célèbre Pavé d'Affinois, a installé de nouveaux équipements permettant de produire l'ensemble de l'eau chaude nécessaire au fonctionnement de l'usine, dynamiser la production de froid et faire de la récupération de chaleur. Aujourd'hui pleinement opérationnel, le système permet une économie de plus de 15 % de la consommation d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre d'environ 800 tonnes CO₂eq.

-10 %

d'émissions de CO₂ liées aux énergies depuis 2019

Optimiser le transport de nos produits

Qu'il soit en propre ou opéré par un tiers, le transport est une vraie préoccupation pour Agrial tout au long de sa chaîne de valeur : des exploitations agricoles aux usines de transformation, des sites industriels ou logistiques vers les clients, dans le cadre des déplacements domicile-travail des collaborateurs ou encore des trajets professionnels à travers le monde. Le transport représente ainsi 32 % des émissions directes de gaz à effet de serre d'Agrial et l'ambition du Plan Climat est de les réduire de moitié. Pour cela, deux leviers majeurs sont activés : optimiser les flux de transport et favoriser les motorisations et carburants les plus vertueux.

Pour verdir les transports, Agrial est convaincue que la transition ne se fera pas au travers d'une solution unique mais bien par l'addition de différentes alternatives, de l'électrique au biocarburant notamment et même, dès que cela est possible, par le train. Même si cela soulève de nombreux enjeux logistiques, cheminer en train plutôt qu'en camion présente en effet de nombreux avantages : six fois moins d'énergie consommée et neuf fois moins d'émissions de CO₂, en plus de la diminution du risque d'accidentalité. De nombreuses initiatives de tous ordres sont ainsi testées et d'autres devraient voir le jour en 2024, pour limiter l'impact carbone de l'entreprise lié au transport.

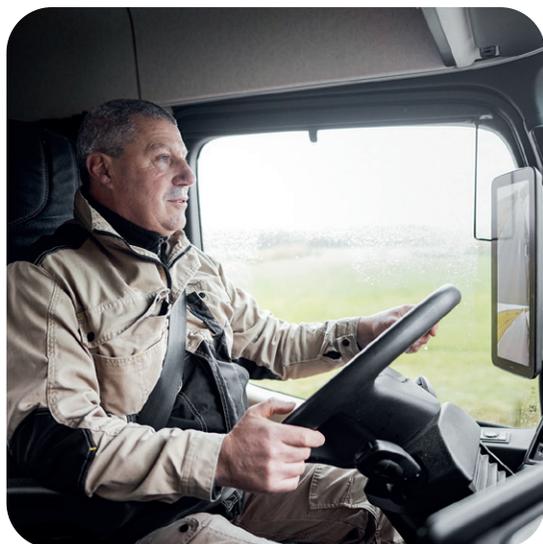
Plus globalement, et en complément de sa Charte achats responsables, Agrial a formalisé en 2023 ses attentes vis-à-vis de ses prestataires de transport en matière d'impact carbone, dans le cadre d'une nouvelle « Charte Climat transporteur ». Déclinée en trois parties, elle précise la volonté de l'entreprise de connaître l'empreinte carbone du transporteur pour les trajets affrétés par Agrial, sa performance globale et les mesures mises en place pour la réduire. Il est prévu de déployer progressivement cette Charte auprès des principaux prestataires de transport d'Agrial, toutes branches confondues, y compris à l'international.

Tous à l'écoconduite

En complément des évolutions de carburants ou de modes de transport, la formation des collaborateurs à une conduite toujours plus responsable et économe est un pilier clé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise en lien avec le transport. Elle permet même de diminuer le risque d'accident de la route, contribuant ainsi à accroître la sécurité au travail. Rien que dans les branches Lait et Agricole, ce sont près de 240 collaborateurs qui ont été formés en 2023 à l'écoconduite, en commençant par les plus gros rouleurs (équipes commerciales, conseillers agricoles...).

60 %

des camions-citernes utilisés pour la collecte laitière sont équipés d'un système de pompage électrique



Nos collègues de Florette Wigan et les partenaires du projet posent devant le camion 100 % électrique

4 %

de carburant alternatif dans la flotte de transport d'Agrial

Au Royaume-Uni, Agrial Fresh produce livre en camion 100 % électrique

La branche Légumes d'Agrial au Royaume-Uni a investi dans un nouveau poids lourd électrique pour livrer l'enseigne McDonald's depuis l'usine de Wigan. Depuis la fin de l'année, 3 000 tonnes de laitue sont ainsi livrées avec ce camion « full electric » deux fois par jour dans deux dépôts, avant d'être acheminées vers les restaurants anglais. Élaboré en partenariat avec l'enseigne de restauration rapide, client stratégique pour la branche à l'échelle européenne, ce projet devrait représenter une économie de plus de 40 tonnes CO₂eq par an. McDonald's l'a même récompensé du Prix de l'innovation 2023 en matière de développement durable. L'équipe d'Agrial Fresh Produce envisage d'introduire un autre poids lourd électrique en 2024 et de tester des remorques frigorifiques, elles aussi entièrement électriques, afin de continuer à réduire sa consommation de diesel.



Les magasins LaMaison.fr livrés au biocarburant

Depuis janvier 2023, les magasins LaMaison.fr sont livrés depuis la plateforme logistique de Sarceaux (61) par des camions roulant à 100 % au biocarburant B100. Après plusieurs expérimentations réalisées dans différentes activités et branches du Groupe, cette opération d'envergure permet d'économiser plus de 570 tonnes CO₂eq chaque année.

Les salades Florette prennent le train

En 2023, les équipes de Florette France ont testé l'affrètement par train entre les gares de Rennes (35) et de Lyon (69) pour acheminer les salades Iceberg vers l'usine de l'Isle-sur-la-Sorgue (84). De mai à octobre, 22 tonnes de salades produites par les agriculteurs-adhérents de l'OP ont ainsi voyagé chaque semaine en train grâce à un transporteur partenaire. Le bilan est satisfaisant : des salades livrées en bon état de fraîcheur dans les grandes surfaces du sud-est de la France, sans surcoût lié au transport et sans changement notable pour les équipes, ni au chargement ni à la réception. Surtout, 374 kg CO₂eq ont été économisés à chaque trajet, soit une économie totale de 12,3 tonnes CO₂eq sur la période. Une expérimentation concluante, qui va s'étendre sur d'autres flux en 2024.

Réduire l'impact environnemental de nos emballages et déchets

En s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire, Agrial poursuit sa trajectoire de réduction de l'impact environnemental de ses emballages et déchets, avec l'objectif de réduire de 50 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. La démarche concerne l'optimisation des emballages dans les différentes entités du Groupe, des actions d'écoconception concrètes autour de la réduction, du recyclage et de l'incorporation de matière recyclée et la valorisation des déchets des usines.

Avant tout, optimiser les emballages existants

En seulement un an, Priméale United a réduit sa consommation annuelle de carton de 600 tonnes et a atteint une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre de ces cartons grâce à la participation des équipes locales et à la décentralisation de l'achat à proximité des sites en Afrique.

Les bouteilles de cidre Kerisac ont laissé tomber leur coiffe ! Cette démarche des équipes de Guenrouët (44) permet de réduire de plus de deux tonnes notre consommation annuelle d'aluminium.

Priméale France a combiné plusieurs actions d'écoconception pour réduire l'impact environnemental de son filet de pommes de terre. L'emballage a été allégé (filet et étiquette), soit une réduction de plus de 100 tonnes d'emballages par an.

De plus, grâce au changement de matière de l'étiquette, l'emballage est maintenant entièrement recyclable !



+ de 80 %

des emballages agricoles des adhérents d'Agrial collectés et recyclés (démarche Adivalor)



Quelques mois avant l'entrée en vigueur de la directive sur les plastiques à usage unique et en partenariat avec Tetra Pak, Agrilait vient de passer au bouchon solidaire sur ses briques de lait. Une action permettant de réduire de 10 % la quantité de plastique utilisée pour le bouchon.

Place à l'innovation

Pour aller plus loin, Agrial innove aux côtés de ses parties prenantes pour rechercher des alternatives au plastique et développer de nouveaux modèles, à l'image du réemploi.

Agrial est membre du consortium (RE)SET Packaging, qui regroupe des industriels et distributeurs autour de l'innovation des emballages. Ce consortium a mené à la création du projet européen R3PACK, soutenu par le programme Horizon Europe de l'Union européenne. Le projet vise à développer les matériaux d'emballages fibreux, en alternative au plastique, et le réemploi des emballages en grande distribution. Ce travail collaboratif aboutira à une démonstration concrète dans plusieurs magasins du nord de la France, en Belgique et au Luxembourg. Plusieurs produits d'Agrial y seront testés dans des emballages innovants (légumes, boissons et produits laitiers).

Loïc Raison expérimente le réemploi de ses bouteilles de cidre avec Swiv

Pouvez-vous présenter Swiv ?

Swiv est une start-up normande créée en 2022, qui vise à relancer le réemploi des emballages. Nous organisons la collecte des emballages dans les magasins de distribution alimentaire et le transport pour leur réemploi par des industriels.

Comment êtes-vous entrés en relation avec Agrial et sa branche Boissons ?

Swiv est accompagnée par Le Village by CA Normandie, accélérateur de start-up, dont Agrial est co-fondateur et partenaire. Au contact du service innovation du Groupe, nous avons rapidement été mis en relation avec les équipes de la branche Boissons pour travailler sur un projet commun.

Parlez-nous de l'expérimentation avec Loïc Raison.

Convaincus de l'intérêt environnemental du réemploi des bouteilles, déjà pratiqué dans le réseau cafés, hôtels et restaurants, la branche Boissons d'Agrial a souhaité expérimenter ce modèle en grande distribution. Notre partenariat a permis de lancer la commercialisation de deux références de cidre Loïc Raison dans le magasin Leclerc de Granville (50). Elles portent une étiquette indiquant aux consommateurs de les rapporter après consommation. Swiv se charge de leur collecte en magasin et de leur transport pour le lavage puis le réemploi par la cidrerie Loïc Raison. Par cette collaboration, nous souhaitons contribuer au retour du réemploi des bouteilles en France.



Hugo Millet, alternant, Loïc Godard et Théo Lazzaroni, deux des trois cofondateurs de Swiv



Anne Cornilleau
Acheteuse emballages pour le Groupe

« Utiliser de la matière recyclée dans nos emballages, c'est limiter notre dépendance aux ressources fossiles ou vierges et valoriser le recyclage des emballages, dans une logique circulaire ! C'est aussi un levier fort pour réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux emballages. Il n'est pas toujours simple de disposer de matières recyclées, notamment pour les plastiques. Le défaut de gisement peut générer des prix supérieurs pour les matières recyclées en comparaison aux matières vierges, mais des filières de recyclage de certains emballages plastiques se développent dans le cadre des programmes CITEO (PS 25, FLEX 25, PET 25). Nous sommes très impliqués dans ces différentes démarches. Demain, nous espérons pouvoir disposer de plus de ressources recyclées, nous permettant de mettre sur le marché des emballages vertueux et compétitifs économiquement. »

Lutter contre les déchets et le gaspillage

Florette France travaille avec la start-up Phenix pour lutter contre le gaspillage alimentaire en valorisant les invendus de production sous forme de dons à des associations caritatives. La démarche a démarré avec l'usine de Torreilles (66) et s'est étendue aux cinq autres sites de production de Florette France en 2023. En plus de contribuer à la solidarité alimentaire auprès des plus démunis, cette collaboration a permis de valoriser plus de 80 tonnes de produits invendus depuis 2022 !

99,9 %

des déchets organiques recyclés ou valorisés

-9,7 %

d'émissions de CO₂ liées aux déchets depuis 2019

Grandir.



Aux côtés de nos collaborateurs et partenaires

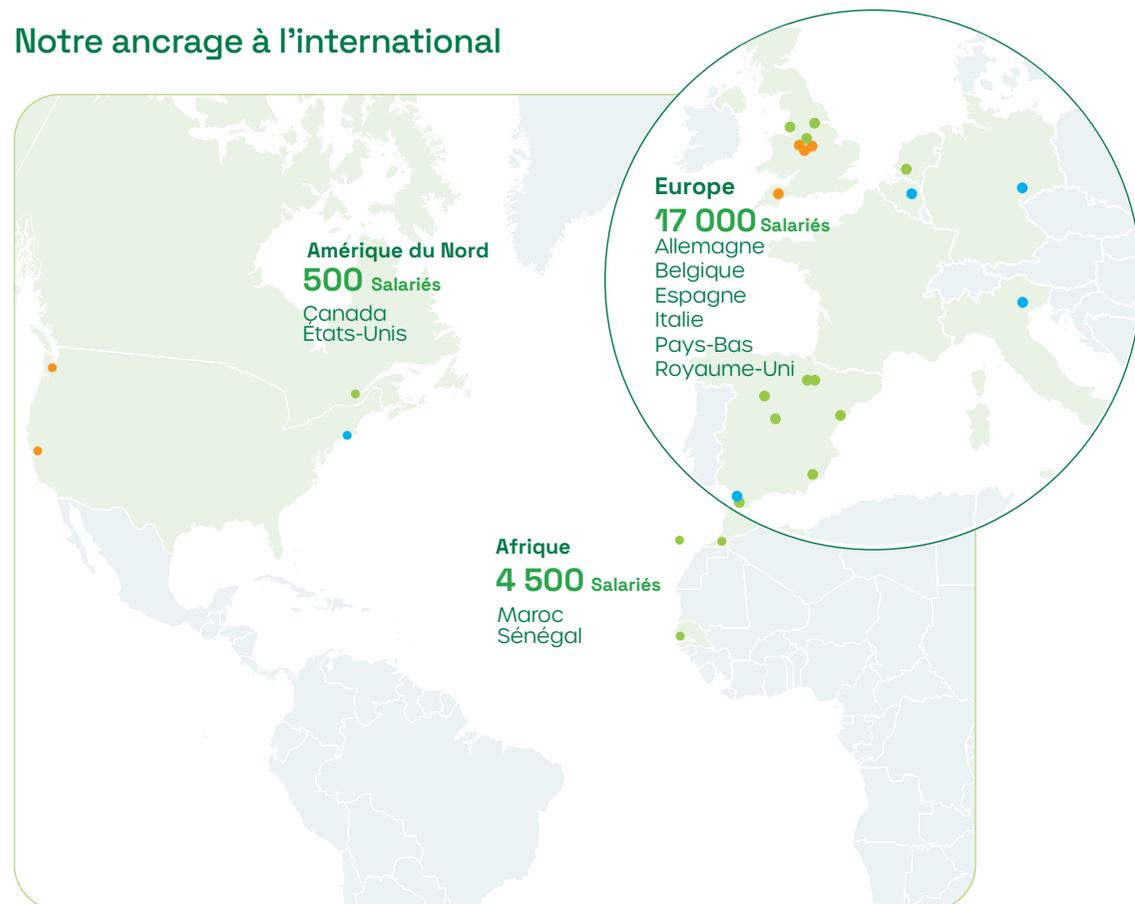
- Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous
- Contribuer au dynamisme des territoires ruraux

Chaque jour, les femmes et les hommes d'Agrial œuvrent pour construire un modèle coopératif durable et solidaire, profondément ancré sur son territoire. Par leur savoir-faire et leur diversité, ce sont eux qui en sont la clé de voûte, capables de valoriser les productions des agriculteurs-adhérents mais aussi de contribuer au dynamisme des campagnes. Convaincue que l'Homme est la première richesse de l'entreprise, Agrial les accompagne au quotidien dans leur épanouissement et leur réussite.

Cultiver nos racines, s'ouvrir au monde

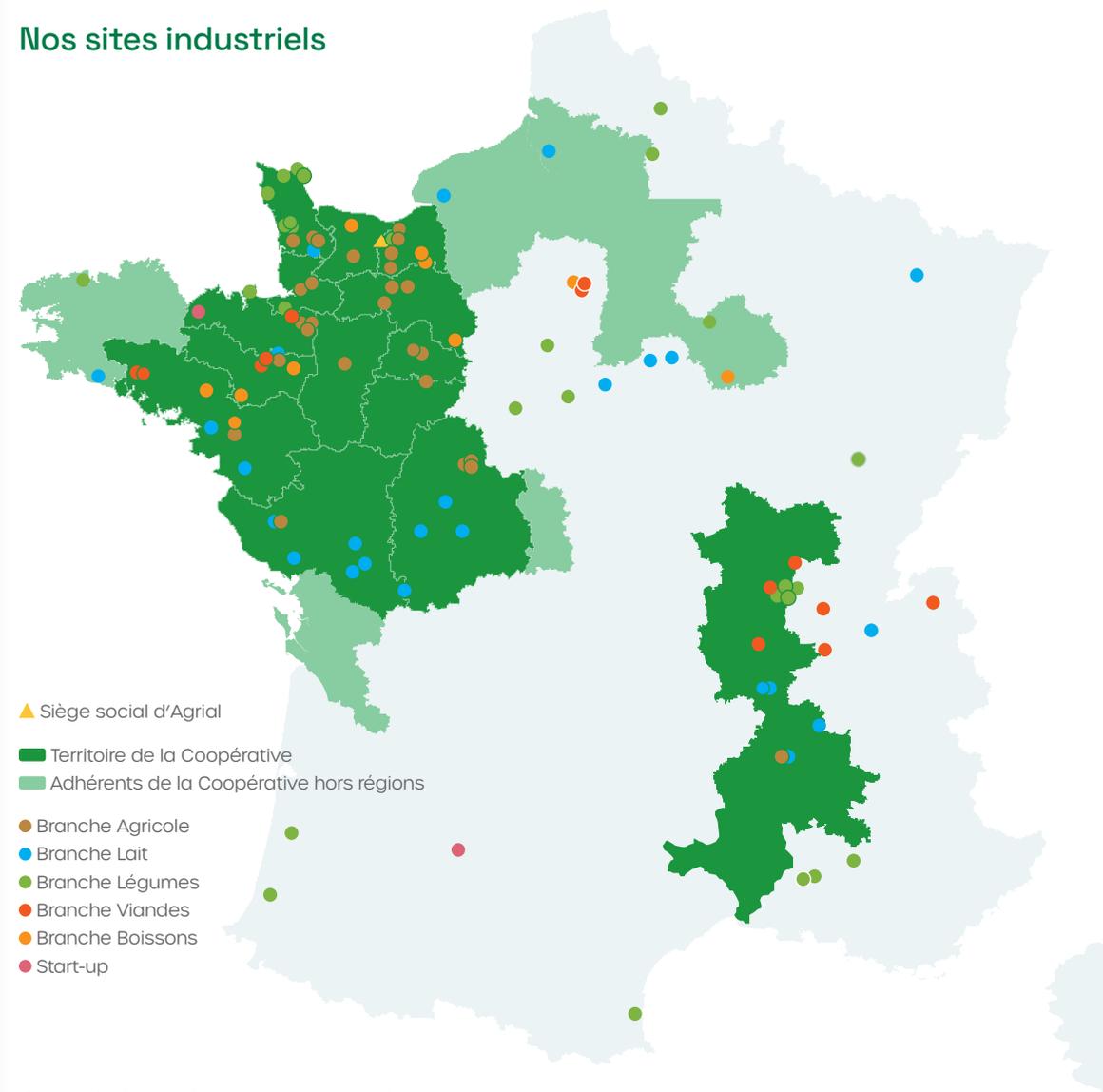
Ancré dans le Grand Ouest de la France et la région lyonnaise, notre territoire coopératif est le socle de la relation de proximité qui nous lie à nos agriculteurs-adhérents. Animés par l'ambition de nous développer sur des marchés créateurs de valeur, nous disposons aussi d'implantations industrielles en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord.

Notre ancrage à l'international



11 pays d'implantation **22 000** salariés dont **13 000** en France

Nos sites industriels



Agrial dans les régions administratives



Adhérents
 Collaborateurs
 Usines
 Magasins et points de contact

Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous

Dans le cadre de sa politique de développement des ressources humaines, Agrial structure ses actions de court et moyen termes autour de quatre grands enjeux : attirer et intégrer les talents, fidéliser et accompagner les collaborateurs, avec pour ambition de continuer à promouvoir le développement de chacun et la mobilité interne sous toutes leurs formes. Parce qu'ils constituent la première valeur de l'entreprise, les femmes et les hommes d'Agrial sont ainsi placés au cœur de son projet, un engagement qui se vit de façon concrète au quotidien et dans chacun des sites.

Agrial a accueilli plus de 2 200 nouveaux collaborateurs en 2023, qui ont pu suivre un parcours d'intégration spécifique et adapté à leurs besoins. Des formations ainsi que des évolutions de carrière sont également proposées tout au long du parcours de chacun. En France, en 2023, plus de 9 000 collaborateurs ont ainsi été formés, soit plus de 80 % des effectifs moyens, en ligne avec l'ambition d'Agrial d'offrir des formations à deux tiers de ses collaborateurs chaque année. La bourse à l'emploi digitale (interne et externe) a par ailleurs permis la diffusion de plus de 1 600 offres, permettant aussi des mobilités dans l'ensemble des branches du Groupe, en France comme à l'international. Par ailleurs, concernant le lien de l'entreprise envers l'armée, Agrial est en train de réfléchir à des actions notamment en lien avec le soutien à l'engagement des collaborateurs dans les réserves ou la réinsertion des militaires dans la vie civile.

Bien intégrer et accompagner les nouveaux talents

Agrial accorde une importance toute particulière à l'accompagnement et à l'intégration de ses collaborateurs. Pour compléter les traditionnelles journées d'accueil organisées sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année, Agrial a lancé en 2023 un nouveau module de formation en ligne des nouveaux collaborateurs intitulé « Welcome to Agrial ». Articulé autour des trois vidéos principales portant sur la vision de l'entreprise, sa démarche de ressources humaines et ses engagements en matière de développement durable, ce dispositif a pour but de faire du début du parcours des collaborateurs une aventure humaine et professionnelle enrichissante. En fonction de ses attentes et centres d'intérêt, chaque salarié a ensuite l'opportunité d'approfondir certaines thématiques grâce à des ressources dédiées.



+ de 80 %
des collaborateurs ont suivi
une formation en 2023

365
apprentis ou alternants
chez Agrial en France en 2023



Promotion « maintenance »

Symbole de l'importance qu'Agrial accorde à cet enjeu, deux grandes journées dédiées aux alternants en maintenance ont été organisées en mars 2023 et en février 2024. Un véritable moment de cohésion, d'échange et de convivialité avec l'ensemble des jeunes, des tuteurs, des équipes techniques et des ressources humaines d'Agrial. En plus de permettre aux alternants des différents sites de créer du lien, ces journées permettent surtout de faire découvrir aux jeunes les possibilités d'évolution au sein d'Agrial, que ce soit dans leur branche d'activité ou dans une autre, en France mais aussi à l'international.

Attirer et fidéliser, même sur les métiers en tension

En complément des dispositifs de formation et développement de carrière, la Coopérative accorde une importance toute particulière au renouvellement des générations et à l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise. Ce sont ainsi 365 alternants qui évoluent et développent leurs compétences chez Agrial en 2023. Sur le terrain, dans les usines ou dans les services supports, de nombreux métiers et diplômes sont accessibles par la voie de l'alternance dans les différentes branches de l'entreprise.

Agrial a d'ailleurs lancé en 2023 son « École de la maintenance », qui s'appuie sur quatre piliers : attirer, former, fidéliser et accroître la visibilité des métiers de la maintenance, qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre importante. Or sans maintenance, les usines ne peuvent fonctionner et c'est toute la chaîne de valeur de la Coopérative qui s'écroule. L'objectif de cette école interne est d'une part d'intégrer plus d'alternants en leur proposant un parcours de carrière au sein de l'entreprise, et d'autre part de développer les compétences techniques des équipes actuelles de production et de maintenance, contribuant ainsi à leur fidélisation. Ainsi, que ce soit en formations initiales pour les jeunes via l'alternance ou en formations continues pour l'interne, plus de 200 collaborateurs et managers en maintenance seront formés d'ici fin 2024.

« Challenge GACO » : Florette lance un défi aux étudiants des IUT

Au printemps, 700 étudiants des IUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) de toute la France ont eu l'opportunité de relever un défi proposé par Florette : « Comment relancer la consommation de salades en sachet auprès des moins de 35 ans ? » Ce sujet a permis aux étudiants de creuser des idées dans des domaines tels que le marketing, les ressources humaines et la responsabilité sociale des entreprises. La finale s'est déroulée en mars à l'Université de Lyon 3, un événement important pour Florette et pour les étudiants sélectionnés pour leur travail approfondi.



Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous

Réduire le nombre d'accidents du travail

Outre le respect des Droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations au travail et la qualité du dialogue social qui font l'objet de points spécifiques notamment contenus dans le Code de conduite d'Agrial, la sécurité et la santé des collaborateurs sont au cœur des priorités de la Coopérative. Dans le cadre de la stratégie Horizon 2025, Agrial vise à considérablement réduire le nombre d'accidents de travail pour atteindre un taux de fréquence (d'accidents avec arrêt) de 10 en 2025, contre 14,5 actuellement. Parce que la sécurité est l'affaire de tous, un temps dédié nommé « Agrial Safety » est organisé chaque année auprès de l'ensemble des salariés en France et à l'international afin de les sensibiliser et d'échanger autour de points d'amélioration potentiels.

Des mesures concrètes sont également prises afin de faciliter le quotidien des collaborateurs et de réduire le nombre d'accidents de travail. Dans de nombreux sites industriels et logistiques, des échauffements et des exercices de sport et de mobilité sont ainsi proposés aux collaborateurs. De plus, l'usine Florette de Lessay (50) teste un exosquelette pour lutter contre la pénibilité au travail (lire l'encadré). À Antrain (35), les salariés de l'atelier de conditionnement de Brient bénéficient désormais d'un outil pour alléger le poids de la manutention. Les plaques de la thermoformeuse de 40 kilos sont dorénavant changées sans que les collaborateurs n'aient à les porter. Et les résultats sont probants : en l'occurrence,

depuis la mise en place de ce nouvel outil, aucun accident avec arrêt n'est à déplorer dans l'atelier.

Sur la route, les branches Agricole et Lait ont mis en place des formations à l'écoconduite et des opérations de sécurité routière pour les chauffeurs ainsi que pour les utilisateurs de véhicules professionnels. Rien que dans la branche Agricole, plus de 370 collaborateurs ont été formés par le CER et le CESF depuis le lancement de cette formation en 2018, dont 127 en 2023. Dans la laiterie de La Chapelle-Thireuil (79), le personnel a même pu profiter d'une sensibilisation à la sécurité routière avec un contrôle gratuit de l'état des pneumatiques des véhicules.

Par ailleurs, les salariés du site logistique de La Crèche (79) dans la branche Lait bénéficient depuis 2023 de séances d'ostéopathie, avec pour principal objectif la lutte contre les troubles musculosquelettiques et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Les métiers de la logistique étant fortement exposés, il s'agit ici de prévenir durablement le développement de tensions, blocages et inflammation.

14,5
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt

Un exosquelette chez Florette pour lutter contre la pénibilité au travail

À Lessay (50), l'usine Florette a expérimenté en 2023 un « squelette externe » appelé exosquelette, qui permet de maintenir le dos et soulager les épaules et les bras des collaborateurs afin de les aider dans leurs tâches quotidiennes contraignantes. Facile à enfiler et adaptable à toutes les morphologies, ce test entre dans une démarche globale d'aménagement des postes de travail déployée par la branche Légumes. Celle-ci passe également par la mise en place d'ateliers d'ergonomie, de sessions d'étirements, mais aussi par des changements de postes de travail réguliers afin d'éviter les positions statiques.



Accompagner les employés en situation de handicap

L'accueil et le maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap est primordial pour Agrial. Les postes de travail sont adaptés et des ateliers de sensibilisation et d'accompagnement sont organisés. En France, la Coopérative se donne pour objectif d'employer 20 % de salariés en situation de handicap en plus en 2025 par rapport à 2019. En 2023, cette augmentation a atteint +13,6 %.

En fonction de la diversité des réalités sur chaque site, des initiatives plus originales peuvent également être mises en œuvre par les différentes branches d'activités et marques du Groupe. C'est le cas de Soignon, devenue partenaire de l'association LADAPT (lire l'encadré). Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap de la marque est ainsi de 7,7 %, contre 3,5 % en moyenne en France, preuve de l'engagement de la marque en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

88,3
Index égalité femmes-hommes (effectifs appartenant aux sociétés soumises à l'obligation, dont l'index est calculable et disponible soit 86 % des effectifs moyens France hors interim)

99,3 %
des effectifs sont représentés par une instance du personnel

De nombreux accords collectifs sont conclus dans chacune des branches. La branche Lait a, par exemple, signé son cinquième accord en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap en 2023. Validé par les instances du personnel, il prévoit notamment l'identification de relais handicap CSE, dans une approche collaborative. Ils sont aujourd'hui 37 pour l'ensemble des sites, coordonnés par la Mission Emploi Handicap au niveau de la branche.

Soignon soutient LADAPT

À travers sa marque Soignon, la branche Lait travaille depuis plusieurs années en collaboration avec LADAPT, une association qui accompagne l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap et aide les employeurs dans leur politique d'intégration et de sensibilisation. Depuis deux ans, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, Soignon organise également un jeu solidaire durant lequel chaque participation permet de reverser 1 € à LADAPT. En 2023, la marque a ainsi pu remettre un chèque de 5 700 € à l'association, don qui permettra d'investir dans de nouveaux équipements de valorisation des déchets, de la menuiserie ainsi que des espaces verts.

Plusieurs agriculteurs-adhérents accompagnent également cette démarche. Vincent Bourdon, producteur de lait de chèvre à Pontmain (53), a accueilli Dimitri en CDI en 2022, un jeune accompagné par l'association : « Les personnes handicapées ont une approche très sensible des animaux qui va bien avec notre pratique. Cela se passe très bien car il y a beaucoup de respect des deux côtés. »



+13,6 %
de salariés en situation de handicap depuis 2019

Contribuer au dynamisme des territoires ruraux

Ancrés au cœur de territoires aussi riches que divers, les femmes et les hommes d'Agrial œuvrent au quotidien pour construire un modèle créateur de valeur partagée, contribuant à la vie socio-économique locale et à la qualité de vie de chacun. La Coopérative travaille main dans la main avec ses différentes parties prenantes, dans un respect mutuel et en s'adaptant aux réalités locales.



Bernard Renou
Maire de Domagné (35)

« Je suis heureux d'avoir participé à ce bel événement ! La cidrerie est implantée au cœur de Domagné et fait partie intégrante de notre territoire depuis un siècle, ce qui est un atout considérable pour nous. Le taux de chômage de Domagné est particulièrement faible et c'est notamment parce que la cidrerie emploie de nombreux Domagnéens. De plus, la marque Loïc Raison s'exporte et permet à notre commune de rayonner au-delà de nos frontières. Nous sommes fiers et heureux de voir qu'une entreprise familiale est devenue indissociable de notre paysage au fil des années. »

Loïc Raison, 100 ans de qualité, de savoir-faire et surtout de passion

En 1923, Louis Raison ouvre une cidrerie à Domagné (35). Il y presse des pommes pour le compte de fermiers des alentours puis vend le cidre aux épiceries, cafés et restaurants locaux. Aujourd'hui, plus de 36 000 tonnes de pommes issues des vergers de 45 producteurs-adhérents de la Coopérative arrivent sur le site pour être triées, lavées, broyées et pressées. En juin 2023, le centenaire de la marque a été célébré à la cidrerie en présence de salariés, de producteurs, d'élus locaux ainsi que de la famille de Louis Raison. Un grand moment pour tous ceux qui contribuent au succès de la marque au quotidien !

près de 80 %

des salariés français d'Agrial sont employés dans des communes de moins de 10 000 habitants

À la découverte des métiers d'Agrial

Tout au long de l'année, des usines ont ouvert leurs portes à des scolaires de tous niveaux afin de faire découvrir les métiers d'Agrial. Des élèves de seconde et première en Bac pro maintenance du lycée professionnel Marcel Callo (35) ont ainsi visité l'usine d'Herbignac (44), découvert les opportunités de stages et d'emplois et échangé avec des collaborateurs sur leurs parcours professionnels. Sur la plateforme de La Crèche (79), la classe de terminale logistique du Lycée Gaston Barre de Niort (79) est venue en immersion pendant trois jours et a pu participer à des ateliers autour de la sécurité et de la santé au travail. Des élèves du lycée de Dardilly (69) ont également visité l'usine Florette de Mâcon (71) et découvert les métiers de l'industrie agroalimentaire. Un engagement fort des équipes au service de la marque employeur de l'entreprise et du défi de recrutement !

Très forte mobilisation durant Octobre rose au profit de la lutte contre le cancer

Pour la première fois en 2023, tous les collaborateurs d'Agrial se sont mobilisés autour d'un grand défi solidaire : « portez du rose pour la bonne cause ». De Montélimar (26) à Rungis (94), de Pélussin (42) à Mordelles (35), de Torreilles (66) à Bellevigny (85) et de Cambrai (59) à Tanninges (74), des centaines de collaborateurs se sont mobilisés sur plus de 100 sites. Un chèque de 3 110 € a ainsi pu être remis à la Ligue contre le cancer, au profit de la recherche médicale, de la prévention et de l'accompagnement des malades.



+ de 1 200 tonnes

de dons alimentaires en 2023 auprès de dizaines d'associations de lutte contre la précarité alimentaire

Agrial, partenaire majeur des Banques alimentaires

La Coopérative et l'association ont signé une convention-cadre en 2021, labellisant Agrial parmi les « entreprises solidaires des Banques alimentaires » et facilitant les démarches des équipes souhaitant donner. Les dons peuvent être liés à des invendus dans les usines mais aussi à des opérations spéciales, comme à l'occasion du SPACE ou de la course cycliste Polynormande en août 2023, durant laquelle 1 000 litres de lait Agrilait et 1 tonne de légumes Priméale ont été donnés. Agrial soutient également les dons de lait de ses producteurs-adhérents en prenant en charge à la fois la collecte et la transformation du lait. En trois ans, ce sont ainsi plus de 187 000 briques de lait qui ont été produites et mises à disposition des Banques alimentaires par la laiterie Agrilait de Cesson-Sévigné (35).

Une journée de bénévolat pour tous les salariés de Florette UK

Chaque année, les collaborateurs de Florette au Royaume-Uni bénéficient d'une journée pour faire du bénévolat auprès d'associations. En 2023, quelques-uns ont aidé à emballer des commandes pour les dons de nourriture de l'association Fareshare, située près de l'usine de Lichfield. Plus de 91 000 repas ont ainsi pu être distribués par Florette aux bénéficiaires de FareShare, soit 8 tonnes de nourriture.

Premières « Portes ouvertes » à Château-Salins

Pour la première fois, la laiterie de Château-Salins (57) s'est ouverte au grand public à l'occasion de deux journées « Portes ouvertes » organisées les 15 et 16 septembre 2023. Le but ? Faire découvrir l'usine de l'intérieur à de nombreuses parties prenantes : producteurs, élus locaux, fournisseurs, partenaires (Pôle Emploi, DRETS, gendarmerie...), lycéens ou encore familles de collaborateurs... L'occasion également de partager les enjeux d'emploi et d'attractivité du site et de mettre en avant sa démarche en matière de développement durable.

Nourrir



À l'écoute des consommateurs

- Proposer une alimentaire sûre et saine pour tous
- Promouvoir des filières durables et de qualité

« Vendre pour produire » constitue l'ADN d'Agrial depuis toujours, trait d'union entre les aspirations des producteurs et les attentes des consommateurs. Chaque jour, avec engagement et sens des responsabilités, les femmes et les hommes d'Agrial partagent une même ambition : bien nourrir, en proposant de bons produits et en valorisant notre approche en filière. De la ferme à la table, les enjeux de sécurité, de qualité et de traçabilité sont ainsi au cœur des préoccupations de chacun.

Une organisation autour de 5 branches d'activités et de grandes marques



Agrial a bâti son modèle autour de marques fortes, proposant des produits sains et savoureux. Grâce à la passion et au savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés, nous offrons aux consommateurs une alimentation équilibrée, responsable et accessible au plus grand nombre, du petit déjeuner au dîner.



Proposer une alimentation sûre et saine pour tous

Chaque jour, avec engagement, savoir-faire et sens des responsabilités, les adhérents et collaborateurs d'Agrial proposent des produits sûrs, respectant des normes très rigoureuses tout au long de la chaîne de production, de la fourche à la fourchette. L'« assiette Agrial » est également saine et en perpétuelle évolution, afin de s'adapter à la diversité des attentes des consommateurs.

En tant que coopérative agricole engagée tout au long de la filière agricole et agroalimentaire, la qualité sanitaire des produits fait l'objet d'une attention de tous à chaque instant du processus de production et de transformation. C'est pourquoi de nombreux référentiels de sécurité alimentaire sont déployés à toutes les étapes, des exploitations aux usines, en France et à l'international, avec des audits associés. Gage de crédibilité et de structuration de la démarche, 92% des sites industriels et logistiques d'Agrial détiennent ainsi au moins une certification qualité, hygiène, sécurité ou environnement.

Par ailleurs, la Coopérative est engagée dans des démarches de progrès et d'amélioration continue de ses recettes et processus de transformation, afin de toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs et de garantir une nutrition saine et constante tout au long de l'année, tout en préservant le goût authentique des produits. Un certain nombre de projets menés incluent même l'amont agricole, sur des enjeux autour de pratiques agronomiques permettant de limiter les résidus de produits phytosanitaires, de la nutrition sans OGM ou encore des programmes de prévention et de démédiacation à même de réduire l'usage des antibiotiques en élevage. Des démarches ambitieuses qui s'inscrivent dans le temps long et doivent impliquer tous les acteurs de la filière, de l'agriculteur au consommateur, pour une meilleure compréhension réciproque.

92 %

des sites détenteurs d'au moins une certification qualité, hygiène, sécurité ou environnement (QHSE)

« Quality Days » : des journées dédiées à la sécurité alimentaire sur les sites de la branche Lait

Organisés sur les 24 sites de la branche Lait en France depuis 2021, les « Quality Days » ont pour objectif de renforcer la culture qualité de l'ensemble des collaborateurs en lien avec la sécurité sanitaire des produits et des process de fabrication. Formation, recherche de pratiques vertueuses, sensibilisation, émergence de solutions... Dans une logique d'amélioration continue, chacun participe et permet de faire progresser la vision et la démarche de la branche sur la sécurité alimentaire afin de proposer aux consommateurs des produits toujours plus sûrs et sains. En 2023, 100 nouveaux collaborateurs basés à Pélussin (42) et à Nantes (44) ont été ravis d'avoir pu participer à leur première édition !



Les salariés du siège de Nantes (44) lors de leur première session

300

C'est le nombre d'audits réalisés chaque année sur les différents sites d'Agrial par des organismes extérieurs. Certaines concernent des usines dans leur ensemble (IFS, BRC, ISO...), d'autres portent plutôt sur les process et produits (Global Gap, bio, Label Rouge...) et d'autres encore peuvent être liées à des cahiers des charges ou demandes clients spécifiques. Un engagement fort de l'ensemble des équipes au service de la qualité, de la traçabilité et des clients.

EMIL, le projet d'Enrichissement des Microalgues par la Lumière mené par Bioréa

Grâce à son système Airflit innovant et breveté, l'entreprise Bioréa possède des atouts majeurs pour la production de microalgues à destination des marchés de la nutraceutique, de la cosmétologie, de l'aquaculture et bien sûr de l'agroalimentaire. Dans le cadre du dispositif « France Relance 2030 », l'usine basée à Lamballe (22) travaille au développement d'une nouvelle innovation technologique permettant d'introduire un apport lumineux au sein d'une culture concentrée de microalgues. Ce projet a pour objectif d'activer certaines voies métaboliques et de consolider la position de Bioréa sur les marchés des vitamines, antioxydants et colorants naturels fortement recherchés. Ou comment l'innovation se place au service de la nutrition !



Visite de l'usine Bioréa en janvier 2023 avec le Secrétaire général en charge de France Relance 2030

80 %

des matières premières sont transformés à moins de 200 km de leur lieu de production

Des légumes sans résidus de pesticides* pour Florette et Priméale

Florette développe depuis plusieurs années des salades garanties sans résidus de pesticides*, cultivées par les producteurs-adhérents de la Coopérative. Les pratiques culturales sont adaptées en conséquence et cela passe notamment par le renforcement de l'agriculture de précision pour limiter les quantités d'intrants, des techniques alternatives à la chimie de synthèse ou encore des itinéraires spécifiques en lien avec la rotation des cultures et la couverture des sols. Depuis octobre, Priméale commercialise des carottes engagées dans un sachet papier recyclable et sans plastique, elles aussi labellisées sans résidus de pesticides*, preuve de l'intérêt d'une partie des consommateurs pour ce type de gammes.



* Inférieur à la limite de quantification pour 350 substances actives phytosanitaires. Analyse réalisée par un laboratoire accrédité indépendant.

Promouvoir des filières durables et de qualité

En tant que coopérative engagée à la fois sur l'amont agricole et la transformation agroalimentaire, Agrial se veut le plus court chemin entre le producteur et le consommateur. Ancrées sur leurs territoires et répondant à la diversité des attentes des clients, les filières locales et de qualité en sont une illustration concrète, valorisant le savoir-faire des agriculteurs-adhérents et des collaborateurs de la Coopérative.

AOP, IGP, Label Rouge, HVE, Agriculture Biologique, Global GAP, LEAF... Les cahiers des charges et labels de qualité permettent de valoriser la diversité des filières et modèles agricoles, aux côtés du conventionnel qui y a également toute sa place et dont la valeur doit être promue. Ils répondent également aux enjeux de proximité et de traçabilité que souhaite promouvoir Agrial pour répondre aux attentes des consommateurs.

En effet, si le label « agriculture biologique » a été chahuté ces dernières années en lien avec le contexte inflationniste, d'autres filières de qualité parviennent à tirer leur épingle du jeu, notamment celles qui s'appuient sur des logiques de terroirs et d'ancrage local. Agrial accompagne donc ces démarches en gardant toujours à l'esprit le slogan de la Coopérative depuis sa naissance : « Vendre pour produire ».



83 %

des œufs en démarches Plein air, Label Rouge, Bio ou autre cahier des charges

Le jambon à l'ancienne « Dans nos fermes » de Tallec récompensé par le 1^{er} Prix Marmiton

Célèbre magazine et site de recettes, Marmiton a récompensé en 2023 le jambon Tallec avec couenne, salé manuellement à la veine et cuit lentement en marmite dans un bouillon de légumes. Le porc est issu d'une production 100 % française et locale, en Bretagne et Pays de la Loire, et valorise le travail des agriculteurs-adhérents de la Coopérative dans le cadre de la filière « Dans nos fermes ». Une belle reconnaissance du travail mené tout au long de la filière !



Soignon, 1^{re} marque responsable du classement LSA 2023 dans la catégorie crèmerie

Plébiscité dans le secteur de la distribution, ce classement, établi par LSA et Univers Retail, prend en compte différents critères tels que la qualité et la sécurité des produits, la transparence vis-à-vis des consommateurs ou encore des actions en matière d'environnement et de bien-être animal... Un gage de confiance et de fidélité des consommateurs de la marque et une belle récompense pour les producteurs et collaborateurs qui la font vivre au quotidien !



13 %

du lait de chèvre en AOP, AOC, BBC ou Bio

77 %

des pommes en AOC, IGP ou Bio

Près de 40 ans de partenariat entre Florette et McDonald's

Au début des années 1980, la chaîne de restauration rapide souhaitait acheter de la laitue iceberg pour ses hamburgers, seule salade qui reste croquante au contact du chaud. C'est le début d'une très longue histoire, qui fait aujourd'hui de Florette le principal fournisseur de légumes de McDonald's en France et en Espagne. Et l'histoire continue puisque la relation s'est étendue au Royaume-Uni depuis 2020. Un partenariat de confiance, où la qualité des produits et la notion de filière sont primordiales. Sur le plan environnemental, les normes très strictes de McDonald's contribuent même à l'atteinte des objectifs du Plan Climat d'Agrial. Un partenariat gagnant-gagnant, des champs aux restaurants !

Un tout nouveau beurre AOP Charentes-Poitou pour Grand Fermage

Auparavant uniquement lié à un territoire, le cahier des charges de l'AOP (appellation d'origine protégée) a été significativement renforcé. Les vaches sont désormais nourries à partir de fourrages 100 % local et la maturation biologique de la crème passe à un minimum de 16 heures (contre 12 auparavant). L'adhésion à l'AOP devient un choix structurant pour chaque agriculteur-adhérent. Près de 300 audits ont ainsi été réalisés en élevage entre 2022 et 2023 et 199 producteurs de la Coopérative ont choisi d'intégrer la démarche. 150 millions de litres de lait sous AOP sont transformés en proximité, dans la laiterie de Bellevigny (85), en particulier pour fabriquer le beurre Grand Ferme AOP Charentes-Poitou. Pour le valoriser, le pack a été complètement repensé, avec un nouvel emballage en papier certifié FSC et un décor plus premium. De quoi faire fondre les gourmands, avec son goût authentique et si singulier, proche de la noisette !



30 %

des volailles en Label Rouge, Plein air ou IGP



L'OP Pommes, des « Pomiculteurs engagés »

Le cahier des charges « Pomiculteurs engagés » propre à l'OP Pommes d'Agrial est structuré autour de quatre grands engagements : une démarche raisonnée, un modèle durable, des boissons de qualité et une biodiversité préservée. Sur ce dernier pilier, un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Normandie a permis trois années d'études dans 12 vergers. La synthèse a été présentée à tous les adhérents réunis à l'occasion de l'assemblée de l'OP en mars 2023 et a donné des idées d'actions qui pourraient permettre de renforcer la biodiversité : création de zones non fauchées ou plans de fauche plus tardifs, enrichissement des zones refuges avec des plantes nectarifères, installation de gîtes à insectes, création de microfalaises de terre nue pour favoriser les abeilles solitaires...

« La Rabelaise » et « Plein Air de Normandie » : une filière 100 % qualité, 100 % normande

Située sur le Marché d'Intérêt National de Rungis (94), l'entreprise Reilhe Martin, qui a rejoint Agrial en 2022, a développé une filière normande issue de la production des adhérents du groupement avicole d'Agrial, autour de deux nouvelles marques : « La Rabelaise » et « Plein Air de Normandie ». Complémentaires et à destination de la restauration ainsi que des bouchers-charcutiers-traiteurs franciliens, toutes deux mettent en valeur l'authenticité du terroir normand et le savoir-faire des producteurs.

Agricole



8 400

adhérents producteurs
de céréales

650

adhérents multiplicateurs
de semences

2 500

adhérents producteurs
de bovins

7 700

adhérents engagés
en approvisionnement
et services

3 800

salariés

1,9 Md€

de chiffre d'affaires
en 2023

L'année 2023 a été celle d'un relatif retour à la normale pour la branche Agricole, après une année 2022 exceptionnelle à tous points de vue. Pour autant, la volatilité des cours, les inflations et les aléas climatiques restent particulièrement impactants pour l'ensemble des exploitations agricoles et des activités de la branche.



Sébastien Chevalier

Agriculteur à Alexain (53)
et 1^{er} vice-président d'Agrial

« Accueillir 800 nouveaux adhérents de Natura'Pro et continuer le développement de notre Coopérative en région Alpes Sud-Est constitue sans doute la plus grande réussite de l'année. Continuer à gagner des parts de marché sur notre territoire, que ce soit en production végétale ou en nutrition animale, est également une vraie satisfaction, preuve de la pertinence de l'accompagnement et de l'expertise d'Agrial au service de la compétitivité des exploitations agricoles. Un grand merci aux adhérents pour leur confiance et aux équipes terrain pour leur engagement quotidien. »

En production végétale, la collecte de céréales 2023 de la Coopérative a atteint un record de 2 millions de tonnes, grâce à des conditions climatiques correctes mais aussi à des gains de parts de marché et plus globalement à une végétalisation du Grand Ouest au cours de la dernière décennie. Avec plus de 1,8 million de tonnes, la moisson estivale a été très satisfaisante en volumes mais complexe d'un point de vue organisationnel. Elle a en effet été arrêtée par la pluie pendant une dizaine de jours, entraînant des pertes de qualité sur la deuxième partie, et la Coopérative a dû stocker d'importants volumes de céréales en extérieur en raison de difficultés logistiques.

La récolte d'automne a également été très positive, avec près de 270 000 tonnes de maïs et plus de 30 000 tonnes de tournesol, en forte progression, permettant de reconstituer les stocks dans les élevages et de limiter les coûts alimentaires durant la campagne à venir. En revanche, les difficultés d'emblavement de fin d'année en raison de la forte pluviométrie risquent d'obérer la moisson 2024, mais les équipes sont mobilisées pour accompagner les adhérents à modifier leurs assolements et continuer à fiabiliser les flux logistiques en vue de la prochaine récolte.



Nicolas Laigle
Directeur général
de la branche Agricole

« Entre les aléas climatiques et la volatilité des marchés, les campagnes se suivent mais ne se ressemblent pas pour la Coop' et ses adhérents. Pour autant, Agrial continue de se développer, d'investir et de recruter pour toujours mieux accompagner ses adhérents en proximité. Nous sommes ravis d'avoir accueilli cette année 300 nouveaux collègues issus de la Coopérative Natura'Pro et je tiens à souligner la forte mobilisation des équipes pour rendre cette fusion possible, en particulier les fonctions support (informatique, finance, ressources humaines, communication...). »



Mariage réussi entre Agrial et Natura'Pro !

Votée par les agriculteurs-adhérents réunis en Assemblée générale, la fusion entre Agrial et la Coopérative Natura'Pro est effective depuis le 26 mai 2023. La région Alpes Sud-Est d'Agrial réunit désormais 1 000 adhérents engagés, 40 points de proximité (magasins, silos...) et des équipes au service des producteurs de la Drôme (28), de l'Ardèche (07) et des départements limitrophes du Gard (30) et de la Loire (42). Une fusion qui a très fortement mobilisé l'ensemble des équipes de la branche Agricole, de l'harmonisation des systèmes d'information à l'intégration comptable et financière, en passant par les ressources humaines ou les magasins.



Malgré l'extrême volatilité des marchés, les activités d'agrofourniture ont elles aussi été satisfaisantes, avec en particulier des gains de parts de marché en semences et produits phytosanitaires, alors que les volumes d'engrais sont en baisse en raison de leurs niveaux de prix élevés. En lien avec le Plan Climat d'Agrial, les produits dits « durables » sont en très forte progression, qu'il s'agisse par exemple des engrais protégés de la gamme « Climactiv » (+5 % vs 2022) ou des produits de protection des plantes de la gamme « AL'terre native » (+ 21% en deux ans). En nutrition animale, malgré un marché national en recul significatif, les volumes de la Coopérative progressent pour la deuxième année consécutive, avec en particulier une excellente performance des minéraux bovins (+6 % vs 2022) rappelant la pertinence de l'outil Ouestmin à Saint-Sauveur-des-Landes (35).

De même, la filière bovine réalise une année 2023 très satisfaisante grâce à des niveaux de prix inégalés qui redonnent enfin une véritable dynamique à la production. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le nombre de mises en place en jeunes bovins augmente et les achats d'animaux progressent même (+2,7 %). La nouvelle organisation de terrain se montre ainsi pertinente, au plus près des adhérents et développe les synergies avec la branche Lait de la Coopérative, permettant notamment la mise en place d'une filière de veaux croisés.

Le pôle semences a pour sa part de nouveau été considérablement impacté par les conditions climatiques, en particulier par les fortes températures estivales et le stress hydrique. La baisse des surfaces de semences de maïs en est une conséquence directe, même si les rendements ont été globalement satisfaisants cette année. La récolte de semences de céréales à paille s'est également déroulée dans de bonnes conditions, avec une qualité au rendez-vous, laissant augurer une hausse de la production en 2024. L'activité de semences fourragères est en revanche beaucoup plus compliquée, avec des rendements corrects mais une rentabilité insuffisante pour les multiplicateurs comme pour la Coopérative. Enfin, le principal fait marquant de l'année est la prise de contrôle à 100 % de la station de semences CentreSem à Reignac-sur-Indre (37), permettant de conforter les activités du pôle.

Par ailleurs, l'année 2023 a été celle de l'atterrissage pour les activités de distribution rurale d'Agrial, après trois années de très forte croissance en lien avec le lancement de la nouvelle enseigne LaMaison.fr et l'épidémie de COVID-19. Dans un marché national en baisse de volumes, Agrial parvient à stabiliser son activité en continuant d'attirer et de fidéliser de nouveaux clients, à la fois professionnels et grand public, grâce à sa stratégie omnicanal et son maillage de proximité. En 2023, deux magasins ont ainsi été rénovés (Romillé (35) et Herbignac (44)) et l'enseigne a même ouvert son premier prototype de « magasin à énergie positive » à Avranches (50), doté de nombreuses innovations. À l'autre bout du territoire, 40 magasins ont rejoint le dispositif Agrial,



en lien avec la fusion de la coopérative Natura'pro (lire l'encadré), permettant de renforcer la proximité dans la région Alpes Sud-Est de la Coopérative et de développer des relais de croissance.

Enfin, le pôle agroéquipement a de nouveau réalisé une bonne année, sur un marché particulièrement dynamique, tant en machinisme agricole qu'en matériel d'élevage. À noter, neuf investissements sur dix en matériel de traite concernent désormais des installations robotisées, révélateurs de la mutation des exploitations. De plus, les nouvelles concessions de matériel Socagri acquises en 2022 dans l'Orne (61) et les deux nouvelles bases ouvertes en 2023 à Saint-Martin-de-la-Lieue (14) et à Crouay (14) permettent également de renforcer le service de proximité aux clients. Le principal facteur limitant au développement de l'activité reste la main-d'œuvre, en particulier sur les métiers de maintenance, véritable défi au quotidien.

Lait



2 800

adhérents en lait de vache conventionnel

350

adhérents en lait de vache bio

600

adhérents en lait de chèvre

40

adhérents en lait de chèvre bio

5 200

salariés

2,9 Md€

de chiffre d'affaires en 2023

La branche Lait réalise de nouveau une année 2023 satisfaisante mais portée par des dynamiques de marchés très différentes de l'année précédente, la croissance des produits de grande consommation et surtout des marques de distributeurs ayant globalement pu compenser la baisse des cours des commodités. Dans les exploitations, les prix payés aux producteurs-adhérents se stabilisent mais ne parviennent pas à inverser la tendance baissière de la collecte.

En 2023, 3 790 adhérents ont apporté du lait à la Coopérative pour un volume total de 2,1 milliards de litres de lait de vache conventionnel, 160 millions de litres de lait de chèvre et 130 millions de litres de lait de vache biologique. Comme pour l'ensemble de l'élevage en France, la baisse de la production laitière devient une réalité sur le territoire d'Agrial, à un rythme hétérogène entre types d'élevages et entre régions. Si la collecte de lait de chèvre est légèrement positive (+1,7 %) grâce à la dynamique créée par le Plan Caprin depuis 2016, la diminution est en revanche significative en lait de vache conventionnel (-3,1 %) mais aussi pour la première fois en lait de vache biologique (-2,1 %).

En 2023, la Coopérative a par ailleurs accueilli 70 nouveaux agriculteurs-adhérents issus de la Coopérative de la Bresle et basés dans les départements de la Somme (80) et de la Seine-Maritime (76). Livrant leur lait de vache conventionnel depuis plus d'une décennie à Agrial à destination des activités d'ultra-frais, ces producteurs prennent désormais part aux décisions de la Coopérative en élisant leurs représentants dans le nouveau comité de bassin créé pour l'occasion, preuve s'il en est de l'attractivité de ce modèle démocratique et participatif. En outre, le Plan jeunes « Agriboost » de la Coopérative a permis d'accompagner 752 nouveaux producteurs de lait de vache et de lait de chèvre en 2023, contribuant au renouvellement des générations d'éleveurs.



Pascal Le Brun

Agriculteur à Annebecq (14) et Vice-président d'Agrial

« Depuis plusieurs années, le contexte climatique et géopolitique perturbe de nombreux équilibres et nous oblige à faire preuve d'une agilité constante. Cela nous permet de bénéficier de prix du lait en hausse, ce qui constitue une nécessité face à l'augmentation des charges et à la pénurie de main-d'œuvre sur nos exploitations. Aux côtés de la décarbonation de la filière, les enjeux autour de l'attractivité du métier et de l'emploi agricole et agroalimentaire sont absolument cruciaux pour la pérennité de la Coopérative et ses agriculteurs-adhérents. Main dans la main, élus et collaborateurs, nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice. »



« Il faut une chèvre exceptionnelle pour faire un fromage d'exception ! »

Sans doute avez-vous aperçu à la télé deux publicités décalées tournées chez des adhérents producteurs de lait de chèvre en Drôme provençale (26) et diffusées fin 2023... Elles mettent en scène deux situations originales où une chèvre est mise à l'honneur pour ses talents d'imitatrice et de comique, avec un ton impertinent à l'image de notre marque Soignon ! En 2023, celle-ci a bénéficié d'une refonte marketing plus globale, comprenant notamment un nouveau logo épuré et des packs mettant en avant trois messages forts : la mise en valeur de la Coopérative et de ses spécificités, le savoir-faire des sites de transformation et l'alimentation diversifiée des chèvres, produite à 85 % à la ferme. Une belle valorisation de l'engagement quotidien des adhérents et des collaborateurs tout au long de la filière.



Côté transformation, la BU Beurre-fromage réalise une année satisfaisante, portée par la dynamique de ses marques propres et la forte croissance des ventes de produits sous marques de distributeurs. Avec sa nouvelle campagne de communication résolument décalée, Soignon conforte sa place de leader des fromages de chèvre et décroche même le premier prix de la « marque responsable » dans la catégorie crèmerie décerné par LSA/Retail, selon des critères de qualité et de sécurité des produits, de transparence vis-à-vis des consommateurs et d'actions en faveur du bien-être animal. Guilloteau continue pour sa part de se développer et a lancé avec succès son Pavé d'Affinois « extra-gourmand », contribuant à une belle dynamique commerciale. Même tendance pour l'activité de lait UHT fabriqué à Cesson-Sévigné (35), qui a su tirer son épingle du jeu pour la partie commercialisée sous marques de distributeurs et continue de renforcer son ancrage local pour les volumes produits à la marque Agrilait.

Enfin, l'intégration du nouveau cahier des charges de l'AOP Charentes-Poitou a été très structurante pour l'ensemble de la branche et plus spécifiquement pour le beurre Grand Fermage. Près de 300 audits ont été réalisés en élevage entre 2022 et 2023 et 199 adhérents ont finalement choisi d'intégrer la démarche. Ils fournissent ainsi 150 millions de litres de lait transformés en proximité, dans la laiterie de Bellevigny (85), et valorisés en grande distribution et en restauration hors foyer grâce à de nouveaux packs.

Proposant très majoritairement des produits sous marques de distributeurs, la BU Ultra-frais réalise quant à elle une performance remarquable et inédite. Portés par les préoccupations des consommateurs autour de leur pouvoir d'achat, ces produits aux prix compétitifs ont été particulièrement attractifs, qu'il s'agisse des yaourts, des crèmes desserts ou encore des fromages blancs, à destination de la grande distribution française mais aussi de marchés à l'export. En revanche, les produits à marques ont davantage souffert, notamment Les 300 laitiers bio qui commercialisent uniquement des yaourts et desserts biologiques.

Face à la baisse des marchés bio dans le contexte inflationniste actuel, une gamme plus accessible en prix a été lancée : « Simplement Bio ». D'un point de vue plus général, la BU est un membre très actif du consortium national PS25, qui œuvre depuis plusieurs années pour améliorer la recyclabilité des produits utilisés et a connu un vrai succès en 2023. La filière de recyclage du PS a en effet officiellement été lancée et deux industriels



ont décidé d'investir pour construire cette filière qui permettra aux pots de yaourts d'être recyclés.

Du côté de la BU Ingrédients et Nutrition, l'année a en revanche été morose compte tenu de la baisse des cours des commodités, obligeant les usines à adapter leur rythme de production. Réouverte en 2022 après un important incendie, la fromagerie de Luçon (85) confirme néanmoins son bon démarrage et augmente progressivement sa capacité de production. Elle a également lancé la fabrication et la commercialisation de mozzarella en petits sachets, aujourd'hui à destination de marchés à l'export. La BU poursuit par ailleurs le très grand plan d'investissements mis en œuvre depuis plusieurs années à Herbignac (44). La nouvelle tour de séchage a atteint sa hauteur finale de 30 mètres en fin d'année et devrait être pleinement opérationnelle début 2025, permettant notamment d'augmenter de 50 % la capacité de séchage des coproduits du site.



Gilles Rabouille
Directeur général
de la branche Lait

« Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et nous obligent à nous adapter continuellement. De la grande distribution à la restauration hors foyer, des commodités aux produits de grande consommation, des marques propres aux marques de distributeurs, du lait de vache au lait de chèvre, soyons fiers de notre modèle de laitier généraliste ! Il nous permet de ne pas avoir tous nos œufs dans le même panier et d'asseoir notre performance sur des marchés différents selon les années, gage de résilience. Le maillage territorial et la diversité de nos usines ainsi que le savoir-faire des équipes renforcent cette agilité, essentielle pour valoriser au mieux le lait de nos agriculteurs-adhérents. »



La nouvelle tour de séchage
de l'usine d'Herbignac (44)

Enfin à l'international, l'année a notamment été marquée par le regroupement de l'ensemble des activités espagnoles sous une seule et même filiale, à même de développer les ventes de fromages de chèvre comme de produits à base de lait de vache. Les autres activités étrangères ont connu des résultats corrects, plus ou moins impactés par le contexte inflationniste selon les types de marchés et les pays (Italie, Allemagne, Benelux, Scandinavie, Pologne...).

Légumes



125

adhérents
producteurs
maraîchers

100 000

tonnes de légumes apportées
par les adhérents

10 200

salariés

1,5 Md€

de chiffre d'affaires
en 2023

La branche Légumes a renoué avec la croissance en 2023, notamment portée par des conditions de marché très favorables pour les légumes de 1^{re} gamme en France et en Espagne. Le plan de réorganisation mis en œuvre en 2022 a également permis de contenir les frais fixes malgré le contexte inflationniste et de se positionner au plus près des clients sur chaque marché.

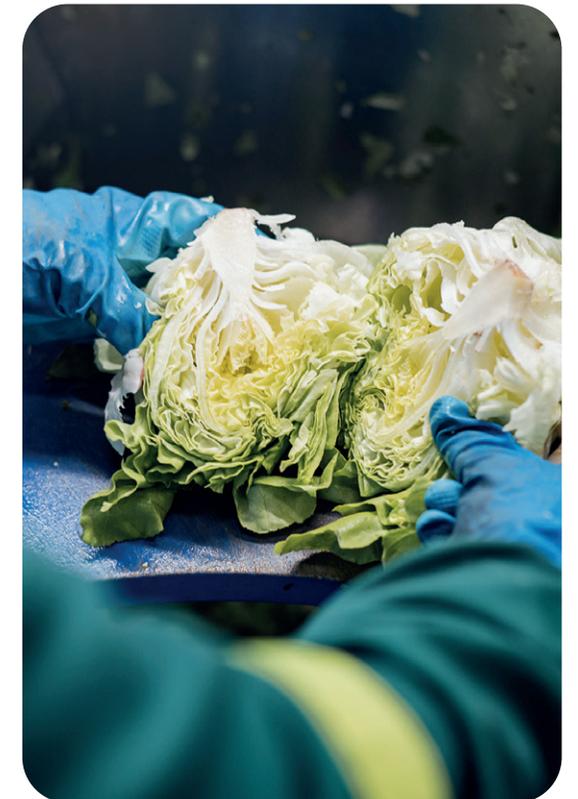
2023 a été une année record pour la BU Priméale France, spécialisée sur le marché des légumes de 1^{re} gamme. La canicule de l'été 2022 a limité l'offre de légumes et entraîné une hausse significative et durable des prix sur les récoltes majeures (carottes, pommes de terre, oignons...), avec en particulier une excellente campagne de primeurs au printemps. Outre sa dynamique commerciale, Priméale a pu capitaliser sur la réorganisation de ses activités (fermetures des sites d'Agrival (71) et de Champdôtre (21) notamment) et sur ses ambitieux projets d'investissements, en particulier le Plan Carottes mis en œuvre en 2021-2022 et le Plan Oignons lancé en 2023 (lire l'encadré page suivante).



Bernard Guillard

Agriculteur à Beauvoir (50)
et Président d'Agrial

« Dans les champs comme dans les usines de la branche Légumes, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après plusieurs mois difficiles, la 1^{re} et la 4^e gammes récoltent en 2023 les fruits des projets et investissements passés, à l'image du Plan Carottes de Priméale qui positionne la branche comme un acteur de premier plan sur le territoire national. De plus, si l'OP a été plutôt préservée en 2023 tant du point de vue du climat que des prix, la technique qu'apporte notre Coopérative est et restera prépondérante dans la pérennité et la réussite des exploitations des adhérents depuis de nombreuses années. »



Au cœur du modèle, les agriculteurs-adhérents de l'OP ont apporté plus de 100 000 tonnes de légumes et bénéficié de prix élevés en 2023, en particulier sur les carottes, les pommes de terre, les poireaux et les salades. Après avoir intégré quatre nouveaux producteurs-adhérents du nord de la France en 2022, cinq nouveaux agriculteurs de Bourgogne et du Sud-Est rejoindront l'OP au 1^{er} janvier 2024 afin de continuer à élargir ses bassins de productions, témoignant de l'attractivité de la Coopérative.



Jean-Marc Faujour

Directeur général
de la branche Légumes

« La réorganisation engagée en 2022 a permis à la branche Légumes d'être, dès cette année, plus agile et plus proche de ses consommateurs, contribuant à réaliser une année satisfaisante. Pour autant, nous devons chaque année composer avec des aléas climatiques toujours plus difficiles à prévoir et à gérer au quotidien. Il ne s'agit plus de trouver des solutions à un problème conjoncturel mais bien de s'adapter de manière structurelle. C'est la raison pour laquelle l'élargissement de nos bassins de production est, parmi d'autres, un enjeu stratégique afin de sécuriser notre approvisionnement et soutenir durablement la croissance de nos marques, au service des producteurs-adhérents de la Coopérative. »

De l'autre côté des Pyrénées, Priméale Espagne réalise également une année très positive. Plus de 60 % des légumes ont pu être exportés à des prix élevés, bénéficiant notamment des baisses de rendement de carottes dans l'ensemble de l'Europe. Le marché intérieur a lui aussi été très porteur, la production nationale étant limitée par les pénuries d'eau devenues structurelles dans certaines régions. Pour poursuivre ce développement, des synergies ont été mises en œuvre en 2023 avec Florette Ibérica, en mettant en commun des fonctions support et des compétences commerciales.

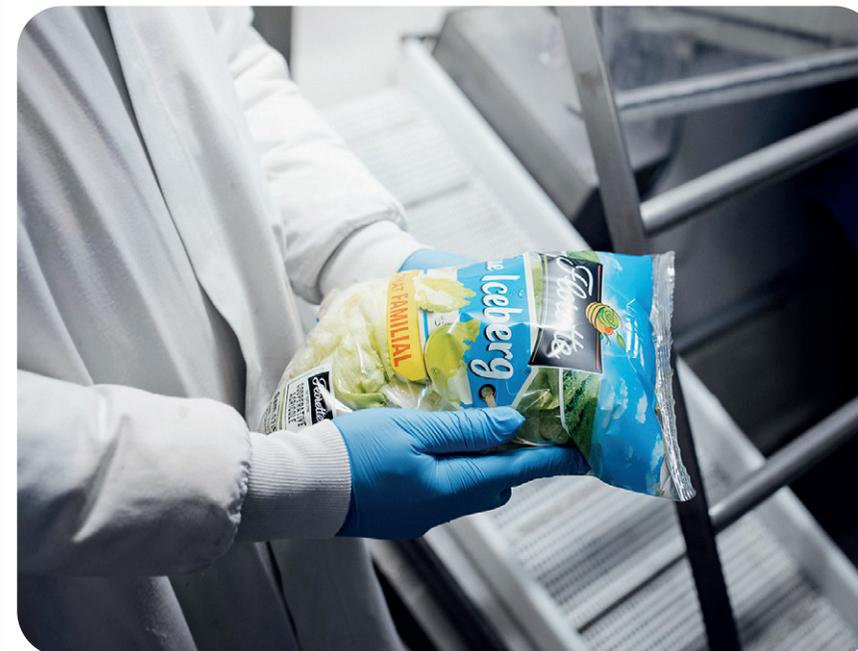
À l'inverse, la situation de Priméale United (ex-Van Oers) reste très difficile, essentiellement en raison d'une offre devenue trop importante dans un marché en déclin et face à une concurrence exacerbée. Pour autant, les équipes restent mobilisées pour retrouver de la compétitivité et rationaliser les charges fixes. En 2023, la fermeture du bassin de production du Maroc Nord, le transfert des activités de conditionnement de Ridderkerk vers Dinterloord et l'externalisation de la logistique s'inscrivent dans cet objectif.



Sur la 4^e gamme, l'ensemble des marchés a souffert de l'inflation, entraînant des difficultés à maintenir les volumes sur les marques nationales au profit des marques de distributeurs. En revanche, la restauration hors domicile a affiché de belles progressions dans tous les pays, retrouvant enfin les niveaux d'avant-Covid, même si l'automne a connu un léger ralentissement.

En France, si le marché des salades en sachet semble être arrivé à maturité en grande distribution, le segment « hors salade » séduit et est porté par de nombreuses innovations, permettant à la branche de se diversifier. La marque Florette s'est bien défendue et a mieux résisté que ses concurrents. Créaline a elle aussi réalisé une année satisfaisante grâce à ses purées fraîches prêtes à l'emploi et ses recettes de saison. Quant à l'activité de restauration hors domicile, elle reste portée par le partenariat pérenne entre Florette et McDonald's mais progresse également grâce à l'émergence de nouveaux clients, notamment en boulangerie-pâtisserie.

En Espagne, Florette a retrouvé ses niveaux de rentabilité historique grâce à sa productivité industrielle et à des hausses de prix permettant de compenser les effets de l'inflation sur ses coûts de revient. Si les volumes ont été stables en grande distribution, la dynamique commerciale a été au rendez-vous en restauration. Par ailleurs, en 2023, les approvisionnements en matières premières ont été sécurisés grâce à l'intégration de nouvelles terres près de Murcie, même si la situation hydrique reste globalement très tendue.



L'année a été plus compliquée outre-Manche, Florette ayant souffert de la percée des marques de distributeurs et des enseignes de hard discount, dans un pays très marqué par l'inflation. La perte de deux enseignes de grande distribution face à une concurrence exacerbée a fait fléchir les volumes, mais les équipes commerciales redoublent d'efforts pour faire en sorte que la marque redevienne « unflorettable », son slogan lancé en 2023! De plus, la performance économique de la BU s'est améliorée par rapport à 2022 grâce à son efficacité industrielle

et logistique ainsi que des économies de charges fixes réalisées tout au long de l'année, malgré les pénuries de main-d'œuvre et les augmentations de salaire.

Enfin, l'usine québécoise de Saladexpress poursuit son développement grâce à une amélioration de sa productivité industrielle et à sa dynamique commerciale en grande distribution et en restauration hors domicile, au Québec et sur l'ensemble de la façade est du Canada.

Après les carottes, le Plan Oignons !

À l'instar de son Plan Carottes il y a deux ans, la branche Légumes a lancé en 2023 son Plan Oignons. L'OP a ainsi doublé sa production sur le territoire de la Coopérative, avec en particulier un très fort développement dans la plaine de Caen en lien avec la construction d'un nouveau site de stockage à Moulit (14) début 2024 ainsi qu'un atelier de conditionnement à Créances (50). Un nouveau bâtiment est également opérationnel sur le site de Feillens (01) depuis octobre 2023, avec de nouvelles lignes d'épluchage et de tranchage des oignons. Celles-ci permettent notamment de livrer désormais la branche Viandes pour la confection de ses plats cuisinés, un bel exemple de transversalité !



Viandes



320

adhérents éleveurs
de porcs

130

adhérents éleveurs
de volailles

50

adhérents
producteurs d'œufs

1500

salariés

700 M€

de chiffre d'affaires
en 2023

L'année 2023 a été très contrastée pour la branche Viandes. L'application des hausses de tarifs avec un effet retard n'a pas permis de couvrir les coûts de revient au cours du premier semestre, mais la deuxième partie de l'année a permis de retrouver un niveau de performance correct. La demande est globalement en baisse sur les marchés carnés du fait d'une hausse des prix à la consommation et la branche Viandes n'échappe malheureusement pas à ce contexte avec une baisse importante de ses volumes.



Éric Guellaff

Agriculteur à Condé-sur-Vire (50)
et membre du Bureau d'Agrial

« La branche Viandes continue d'investir pour maintenir des productions animales sur son territoire, développer des débouchés pérennes et valorisants, accompagner ses adhérents en proximité et leur apporter la meilleure expertise technico-économique. C'est dans ce cadre que le rapprochement avec la Coopérative Evel'Up prend tout son sens pour l'OP Porcs d'Agrial ; elle est même stratégique pour l'ensemble de la filière porcine française. Janvier 2024 marque la première étape de sa concrétisation. Une dynamique de développement doit également être renforcée pour le groupement avicole, ce à quoi nous nous attelons au service de l'ensemble des producteurs adhérents. »

En 2023, les adhérents producteurs de porcs ont retrouvé le chemin de la rentabilité, avec un cours du porc atteignant une moyenne annuelle historique de 2,115 €, en croissance de 23% en un an. Néanmoins, le manque de compétitivité perdue en France comme en Europe, entraînant une érosion inédite de la production de près de 8% en Europe et de 5% en France sur un an. Dans ce contexte et compte tenu des niveaux de prix affichés en grande distribution, les filières de qualité ont fortement souffert au profit du porc standard. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de l'interdiction de la castration à vif au 1^{er} janvier 2023 a favorisé le développement du mâle entier au détriment du mâle castré. Enfin et surtout, l'année a été marquée par le rapprochement entre Agrial et la Coopérative bretonne Evel'Up, un projet majeur pour pérenniser l'élevage porcin du Grand Ouest, valoriser les filières et continuer d'accompagner les adhérents en proximité (lire l'encadré page suivante).



Philippe Bizien, président d'Evel'Up et Arnaud Degoulet, alors président d'Agrial, au SPACE en 2023

Fiançailles entre Evel'Up et Agrial annoncées au SPACE 2023

Alors que les 340 adhérents producteurs de porcs d'Agrial représentent plus de 700 000 porcs charcutiers en Normandie, Pays de la Loire, Centre et Ile-et-Vilaine, la Coopérative Evel'Up rassemble 700 éleveurs essentiellement bretons (Finistère (29), Côtes d'Armor (22), Ile-et-Vilaine (35) et Morbihan (56)) pour 3,4 millions de porcs charcutiers. Particulièrement porteur pour la filière porcine française, ce projet de rapprochement des deux organisations de producteurs à partir de janvier 2024 démontre l'ambition des deux coopératives pour pérenniser et valoriser l'élevage du Grand Ouest, au service du renouvellement des générations d'agriculteurs et de la compétitivité de la filière.



Les élevages du groupement avicole ont pour leur part vécu une année hétérogène. Côté consommation, le marché de la volaille est positif, gommant ainsi le déficit lié à l'épisode important de grippe aviaire de 2022. Cependant, les éleveurs engagés en volaille label ont souffert d'un manque de volumes du fait d'une part du retour à la production des élevages du Sud-Ouest, et d'autre part d'un phénomène de descente en gamme des consommateurs qui privilégient la volaille standard, plus économique. Identifié comme la protéine bon marché dans le contexte actuel d'inflation, l'œuf a pour sa part connu une belle dynamique en 2023 (+3% en volumes). L'œuf cage continue de régresser (-14%) et près de huit œufs sur dix proviennent d'élevages alternatifs (essentiellement plein air), même si l'œuf bio est en fort déclin (-14%). De manière générale, les performances technico-économiques des éleveurs du groupement avicole se sont améliorées en 2023. Enfin, après une brève accalmie, le risque face à l'épizootie d'influenza aviaire est repassé à un niveau élevé en France début décembre, contraignant les adhérents à toujours plus de vigilance quant à la biosécurité dans leurs élevages.

À l'aval, l'activité de produits élaborés de boucherie de Maître Jacques a ouvert sa deuxième usine en janvier 2023, à Cuisery (71). Conçue pour développer les marchés sud et est de la France en miroir de l'usine de Rennes (35), le site a pu ouvrir selon les délais prévus grâce à la forte mobilisation des collaborateurs de Saône-et-Loire (71) mais aussi d'Ile-et-Vilaine (35) pour former leurs nouveaux collègues, partager les process et produire selon les meilleurs standards de qualité. Pour autant, l'année a globalement été mitigée pour Maître Jacques, qui a souffert de son positionnement haut de gamme dans le contexte inflationniste actuel. De surcroît, la météo a défavorisé l'activité, avec un printemps pluvieux retardant le démarrage des produits de barbecue, un été mitigé puis un beau mois de septembre, mais sans réussir à rattraper le début de saison. Enfin, le dernier trimestre a été marqué par l'amorce de la commercialisation de Maître Jacques sur un nouveau canal de distribution. En effet, les produits sont désormais vendus directement aux artisans bouchers-charcutiers-traiteurs par la force de vente Rocheblin dédiée à ce réseau.



L'activité charcuterie de la branche a connu des fortunes diverses. En charcuterie cuite, les produits des sociétés Brient, Sibert et La Bresse ont profité de leur positionnement cœur de gamme pour maintenir une certaine dynamique. A contrario, l'année a été plus compliquée pour Tallec. Spécialiste de la charcuterie à l'ancienne, l'entreprise a davantage souffert de l'inflation et d'une baisse de volumes du fait de son positionnement haut de gamme. Côté charcuterie sèche, la situation reste fragile. Proposés majoritairement sous signe de qualité (Label Rouge, montagne, bio...), les produits des sociétés Salaisons du Mâconnais et Rochebillard et Blein ont souffert de la descente en gamme des consommateurs et d'une organisation commerciale dédiée qui doit encore faire ses preuves. De manière plus générale, le développement des ventes de produits charcutiers se poursuit à l'export, notamment en Angleterre, Allemagne et Belgique, un relais de croissance aux perspectives encourageantes et qui pourrait s'élargir à d'autres produits de la branche.



Stéphane Poyac
Directeur général de la branche Viandes

« La main-d'œuvre et la disponibilité des matières premières agricoles deviennent indéniablement les deux défis majeurs de l'ensemble de notre filière, aux côtés des attentes sociétales et environnementales. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la branche Viandes en 2023, qui a pâti d'une importante baisse de volumes vendus, mais aussi d'une diminution inédite des volumes à la production, que ce soit en porcs ou en volailles. Il est de notre responsabilité collective de redonner une dynamique à nos filières animales françaises, vertueuses et porteuses d'avenir. Nous y croyons fermement. »

Du côté de Rungis, le commerce de négoce de la société Avigros se maintient correctement dans un contexte de fortes fluctuations de la disponibilité matière, renforçant ainsi sa position de leader du pavillon de la volaille sur le Marché d'Intérêt National (MIN). En revanche, l'année est très décevante pour Reilhe Martin, avec un recul à la fois des volumes et de la performance. À noter cependant que la société a mis en place une offre de volailles 100% normandes issues de la production des adhérents du groupement, sous les marques « La Rabelaise » et « Plein Air de Normandie », symbole de la pertinence du développement de ces filières de qualité de l'agriculteur au consommateur.



Boissons



480

adhérents producteurs
de pommes à cidre

105 000

tonnes de pommes
collectées

1 100

salariés

400 M€

de chiffre d'affaires
en 2023

2023 a été particulièrement hétérogène pour la branche Boissons. Les activités anglaise et californienne renouent avec la croissance, tandis que la France a triplement souffert d'un contexte très défavorable : les aléas climatiques, les inflations et la morosité de la consommation. C'est dans ce cadre qu'un plan de réorganisation des activités cidricoles de la branche a été annoncé début 2024, à même de pérenniser la filière et d'envisager l'avenir plus sereinement.

Premier maillon de la filière, la récolte de pommes auprès des adhérents de la Coopérative a été très décevante en 2023, avec seulement 105 000 tonnes collectées contre 130 000 tonnes en moyenne au cours des dernières années. L'hétérogénéité des volumes et des conditions de récolte entre régions est à souligner. Les phénomènes climatiques sont sans doute les principaux responsables de ces faibles volumes inattendus, en particulier la sécheresse estivale 2022, la météo pluvieuse du printemps 2023 ou encore les températures élevées à l'automne. De surcroît, il est fort probable que l'âge du verger des adhérents d'Agrial ait amplifié ces aléas.



Jean-Luc Duval

Agriculteur à Messei (61)
et Vice-président d'Agrial

« Avec 105 000 tonnes de pommes collectées, la campagne 2023 restera malheureusement dans les annales par sa faiblesse, son imprévisibilité et son hétérogénéité. Pour autant, nous devons en tirer tous les enseignements et renforcer notre expertise pour encore mieux connaître notre verger et surtout apporter le meilleur conseil à chaque adhérent ; c'est le cœur de la mission de l'OP. Plus globalement, la performance de la branche Boissons n'est malheureusement de nouveau pas au rendez-vous, suscitant l'inquiétude des producteurs que nous sommes. Nous devons collectivement faire preuve de responsabilité pour relever le challenge du redressement. Ce n'est que main dans la main que nous réussirons, pour pérenniser et valoriser l'ensemble de la filière. »

À l'autre bout de la filière, la consommation du cidre continue de régresser, sans parvenir à inverser cette tendance inéluctable depuis plus de 20 ans et pénalisant très fortement la rentabilité de la branche alors même que le coût du verre a augmenté de 60% en deux ans. Pour autant, les démarches de redynamisation mises en place depuis plusieurs années ne sont pas vaines et portent partiellement leurs fruits.

La marque Loïc Raison, qui a fêté son 100^e anniversaire en juin dernier à Domagné (35) en présence de nombreux producteurs, collaborateurs et élus (lire page 42), réalise ainsi de belles performances, bénéficiant d'un positionnement haut de gamme créateur de valeur, en grande distribution comme en restauration hors foyer. Très ancrée localement et dotée d'une forte identité, la marque Kerisac installée à Guenrouët (44) parvient à suivre une dynamique assez proche. Passée 100 % en bio en 2020, la marque Écusson souffre en revanche particulièrement, tout comme les marques de distributeurs, soumises à une forte concurrence.



Benjamin Dupuy
Directeur général
de la branche Boissons

« Directeur général de la branche depuis janvier 2024, je tiens avant tout à remercier mon prédécesseur Marc Roubaud pour son implication sans faille et pour la qualité de la transition que nous avons pu vivre durant une année. Au cours de ces premiers mois, j'ai pu mesurer les atouts essentiels dont dispose notre branche Boissons : un savoir-faire ancestral, l'engagement exemplaire des adhérents et des collaborateurs et des produits de très grande qualité. Le travail du verger à la bouteille est reconnu par nos clients. Seulement, nous devons retrouver le chemin de la rentabilité pour envisager l'avenir sereinement, rationaliser nos outils de transformation, nous recentrer et construire ensemble une filière compétitive et créatrice de valeur. »

Relais de croissance prometteur, les « hard ciders », plus proches des « cidres » à l'anglaise que du cidre à la française, continuent pour leur part de creuser leur sillon, portés par la marque La Mordue, très présente en grande distribution mais aussi en festivals. Ils constituent une belle opportunité pour faire « sortir » le cidre des seules Bretagne et Normandie, mais aussi pour rojeunir la cible de ses consommateurs. Par ailleurs, également utilisatrice d'environ 10 000 tonnes de pommes à cidre des adhérents de la Coopérative, la marque Danao a connu une année en demi-teinte, pénalisée par son positionnement premium et ses hausses de prix dans un marché des jus frais en retrait compte tenu du contexte inflationniste.



La performance industrielle au cœur de la réussite d'Aston Manor au Royaume-Uni

Fruit d'un travail de longue haleine et surtout d'un état d'esprit cultivé par chacun des collaborateurs, l'excellence opérationnelle est déterminante dans les performances d'Aston Manor, a fortiori lorsque la conjoncture est particulièrement défavorable. Chaque année, Aston Manor conditionne en effet plus de 190 M unités en verre, PET et canettes avec une précision d'horloger, pour ses propres gammes, des marques de distributeurs mais aussi pour de la sous-traitance. Pour répondre à la demande croissante de canettes tant en nombre qu'en types de formats, Agrial a investi dans une nouvelle ligne de conditionnement ultra-moderne en 2020. Trois ans plus tard, la ligne emploie trois équipes d'opérateurs et délivre un taux de service remarquable, devenant ainsi le vecteur de relais de croissance majeurs pour la société. Ou quand la performance industrielle rejoint la performance commerciale...



Enfin, après avoir pleinement rejoint Agrial en 2021, la société Phare Ouest maintient son développement en grande distribution comme en restauration hors foyer avec ses bières aux couleurs des marques Lancelot, Duchesse Anne et Blanche Hermine et sa gamme de sodas développée autour de Breizh Cola. L'investissement mené en 2023 pour doubler la capacité de brassage du site de Roc-Saint-André (56) sera opérationnel dès le premier trimestre 2024 et permettra de répondre à la demande croissante de consommateurs à la recherche de marques locales très ancrées sur leur territoire.



Outre-Atlantique, les activités californiennes de Manzana assurent un débouché majeur pour une partie des pommes bio des producteurs-adhérents de la Coopérative, transformées en compotes et vinaigre de cidre. À l'inverse des produits biologiques en France, le segment « organic » continue de croître aux États-Unis, permettant à Manzana de développer ses volumes en 2023, malgré un arrêt de production de 15 jours en début d'année à cause de fortes intempéries. Portée par ces marchés en croissance, notamment s'agissant des compotes en gourde, la branche s'attachera à fiabiliser le process industriel et les approvisionnements de Manzana, enjeux clés pour sa pérennité. Quelques centaines de kilomètres plus au nord, l'année a été beaucoup plus contrastée pour Seattle Cider, dont les produits haut de gamme sont uniquement fabriqués à partir de jus frais. La société a dû faire évoluer son mix produit, refondre sa politique tarifaire et consolider son positionnement sur ses marchés principaux pour espérer retrouver le chemin de la croissance en 2024.

Enfin, au Royaume-Uni, dans un contexte inédit particulièrement défavorable, la très belle performance d'Aston Manor est à souligner. En effet, malgré d'importantes hausses de coûts, des tensions sociales inédites au niveau national et une conjoncture très inflationniste pénalisant la consommation d'alcool, la société a réussi à développer ses activités et à maintenir un taux de service remarquable, renforçant ses partenariats de long terme avec des distributeurs importants. Les équipes ont en effet tout mis en œuvre pour servir leurs clients tout au long de l'année, décrochant même le prix du meilleur taux de service en octobre 2023 par les consommateurs de l'enseigne Tesco. De plus, la nouvelle ligne de conditionnement en canettes a permis à Aston Manor de diversifier ses activités en devenant conditionneur pour de nouveaux clients (lire l'encadré).

Mesurer



Nos principaux indicateurs financiers

Chiffre d'affaires
(milliards d'euros)



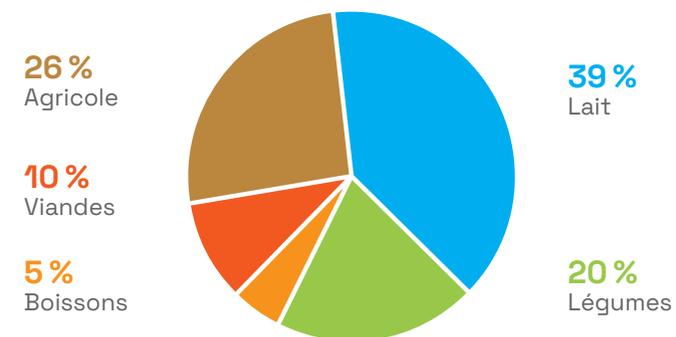
Excédent brut d'exploitation
(millions d'euros)



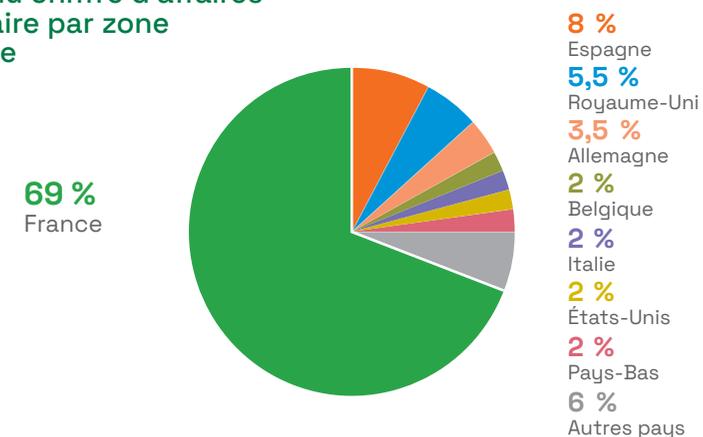
Investissements hors croissance externe
(millions d'euros)



Répartition du chiffre d'affaires par branche



Répartition du chiffre d'affaires agroalimentaire par zone géographique



Nos engagements et indicateurs RSE en bref

En 2023, Agrial a renouvelé son soutien au Global Compact des Nations unies et ses dix principes relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Agrial inscrit de plus ses engagements dans le cadre de sa Charte de gouvernance, de son Code de conduite, de sa matrice de risques et de son Plan Climat 2035. Elle s'attache à ce que ses actions en matière de développement durable contribuent aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies.



Renforcer notre modèle coopératif et démocratique



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Risques liés à la pérennité de la gouvernance	Pérenniser la gouvernance coopérative et démocratique	► Nombre d'agriculteurs-adhérents	12 500	12 000
		► Nombre d'agriculteurs élus d'Agrial	580	600
		► Nombre de nouveaux agriculteurs élus	50	40
		► Nombre d'agriculteurs élus formés	370	340
Risques d'instabilité du modèle coopératif	Créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes	► Valeur ajoutée d'Agrial (Md€)	1,2	1,2
	Redistribuer la valeur créée à nos agriculteurs-adhérents	► Montants des ristournes, intérêts aux parts et autres aides (jeunes...) (M€)	16,3	29
Risques de corruption et de violation des droits humains dans la chaîne de valeur	Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires	► Taux de déploiement interne du Code de conduite Agrial Objectif : 100 % (hors entrée de périmètre)	75 %	Mise à jour en 2023
		► Taux de formation des dirigeants de l'entreprise à la lutte anti-corruption Objectif : 100 % (hors nouveaux arrivants <3 mois)	77 %	75 %

Soutenir une agriculture valorisante favorisant le renouvellement des générations



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Risques liés à la pérennité des exploitations agricoles	Accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation	► Nombre de jeunes agriculteurs bénéficiaires du programme d'aides Agriboost	1 937	1 711
		► Nombre de journées d'accueil des jeunes agriculteurs en région Objectif : une réunion par région, a minima tous les deux ans	12	
	Accompagner les agriculteurs dans la gestion technico-économique de leur exploitation	► Nombre d'agriculteurs-adhérents bénéficiaires de la démarche technico-économique	580	568
	Faciliter le pilotage des exploitations agricoles grâce à la digitalisation	► Part d'agriculteurs-adhérents connectés au portail MonAgrial (1 visite par semaine en moyenne) Objectif : 3/4 des adhérents connectés	79 %	71 %

Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Adaptation des pratiques agricoles au changement climatique	Accompagner les projets de production d'énergie renouvelable à la ferme	► Nombre de projets ENR accompagnés depuis 2019	280	200
	Promouvoir les solutions et produits alternatifs à la chimie de synthèse	► Augmenter la part des ventes de produits et solutions de la gamme AL'terre native dans les ventes totales de produits phytosanitaires de la Coopérative Objectif : 20 % en 2029	12,6 %	En construction
	Soutenir le déploiement de pratiques agricoles à impact positif	► Nombre de microparcelles d'essai	Près de 8 000	8 000
Respect des conditions de production liées au bien-être animal (BEA)	Promouvoir les bonnes pratiques d'élevage en matière de BEA	► Part des élevages laitiers adhérents engagés dans la Charte de bonnes pratiques d'élevage Objectif : tendre vers 100 %	96 %	Déploiement de la nouvelle charte
		► Part des élevages caprins adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques Soignon	97 %	96 %
		► Part des référents bien-être animal formés par Agrial dans les élevages porcins adhérents	75 %	58 %
		► Part des adhérents en volailles standard engagés dans la charte « Nature d'éleveur »	55 %	27 %

Réduire l'empreinte environnementale de nos activités



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Risques liés à l'empreinte carbone de nos activités et à leur adaptation aux aléas climatiques	Réduire et verdir nos consommations d'énergies	Évolution des consommations d'énergies (électricité/gaz) depuis 2019 Objectif: -10 % entre 2016 et 2025	+1 %	N/A
		Évolution des émissions de CO ₂ liées aux énergies depuis 2019 Objectif: -50 % entre 2019 et 2035	-10 %	-10 %
		Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique Objectif: quadrupler entre 2019 et 2035	7,8 %	7,6 %
	Optimiser le transport de nos produits et favoriser les motorisations et carburants les plus vertueux	Part de carburant alternatif dans la flotte de transport	4 %	1 %
		Évolution des émissions de CO ₂ liées au transport en propre depuis 2019 Objectif: -50 % entre 2019 et 2035	+2 %	+8 %
	Réduire la quantité d'emballage	Part des emballages agroalimentaires recyclables Objectif: 100 % en 2035	85 % (2022)	81 % (2019)
		Part de matière recyclée utilisée dans les emballages agroalimentaires	56 % (2022)	55 % (2019)
		Évolution des émissions de CO ₂ liées aux emballages agroalimentaires depuis 2019 Objectif: -50 % en 2035	-5 % (2022)	N/A
	Développer les emballages écoresponsables sur toute la chaîne de valeur	Part des emballages agricoles collectés et recyclés (démarche Adivalor) Objectif: 100 % en 2035	81 %	84 %
	Tendre vers zéro déchet organique non valorisé	Part des déchets organiques recyclés ou valorisés (hors bois et papier)	99,9 %	99 %
Évolution des émissions de CO ₂ liées aux déchets depuis 2019 Objectif: -50 % en 2035		-9,7 %	-4 %	
Pénuries d'eau et pollutions environnementales	Préserver l'eau en quantité et en qualité	Évolution des consommations d'eau depuis 2019 (ratio par volumes de produits finis)	-1,1 %	N/A
		Part de conformité des analyses DBO/DCO des effluents Objectif: tendre vers 100 %	90 % / 92 %	90 % / 89 %

Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Manque d'attractivité des territoires et désertification des campagnes	Dynamiser les territoires grâce aux ressources et emplois locaux	Part des matières premières transformées à moins de 200 km	80 %	79 %
		Nombre de magasins Agrial et LaMaison.fr en zone rurale	284	280
		Effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants	79 %	79 %
	Contribuer à la solidarité alimentaire sur nos territoires	Dons alimentaires distribués à des associations de lutte contre la précarité alimentaire (tonnes) Objectif: 1 000 tonnes/an	+ de 1 200	+ de 1 000

Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Santé et Sécurité des personnes	Réduire le nombre d'accidents du travail	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (France et international) Objectif: 10 en 2025	14,5	15,5
Capital humain : disponibilité des ressources clés	Développer la qualité de vie au travail, l'inclusion et la gestion des talents	Part des collaborateurs en CDI ou CDD ayant suivi une formation ou cours de l'année (France) Objectif: 2/3 des salariés	81 %	77 %
		Nombre de salariés en alternance ou en apprentissage (France et international) Objectif: 350 par an en 2025	365	326
		Évolution de la part de salariés en situation de handicap depuis 2019 (France) Objectif: +20 % entre 2019 et 2025	+13,6 %	+8,3 %
		Index d'égalité femmes-hommes (France hors intérim ; sociétés soumises à l'obligation et dont l'index est calculable et disponible, soit 86 % des effectifs moyens)	88,3	88,5

Proposer une alimentation sûre et saine pour tous



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Sécurité alimentaire et qualité des produits	Développer les démarches de certification QHSE dans nos sites	Part des sites détenteurs d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité ou Environnement Objectif: tendre vers 100 %	92 %	94 %

Promouvoir des filières durables et de qualité



NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022
Évolution des tendances de consommation	Soutenir les filières locales et de qualité en répondant aux tendances sociétales de consommation	Part du lait de vache conventionnel en AOP, AOC, BBC ou Bio	16 %	26 %
		Part du lait de chèvre en AOP, AOC, BBC ou Bio	13 %	12 %
		Part des pommes en AOC, IGP ou Bio	77 %	74 %
		Part des salades Florette certifiées LEAF ou Global Gap	100 %	100 %
		Part des porcs Label Rouge, IGP, Bio, Porcristal ou autres cahiers des charges privés	65 %	82 %
		Part des œufs bio, Plein air, Label Rouge ou autres alternatifs	83 %	75 %
		Part des volailles Label Rouge, Plein air, IGP ou autres cahiers des charges privés	30 %	26 %
		Part des bovins Label Rouge, bio ou autres cahiers des charges privés	11 %	8 %

Note méthodologique sur la consolidation des informations extra-financières 2023 d'Agrial

Conformément à la directive européenne 2014/95/UE et à l'ordonnance française 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les grandes entreprises, Agrial publie ses informations extra-financières, ce comme partie intégrante de son rapport annuel intégré pour l'exercice 2023. Ce rapport comprend :

- une description du modèle d'affaires d'Agrial ;
- l'énoncé des principaux enjeux et risques suscités par l'activité de la société, ainsi que par ses relations d'affaires, ses produits et ses services au regard d'une liste de thématiques RSE ;
- la description des politiques appliquées au regard de ces enjeux et risques, ou la justification de l'absence de politiques et, le cas échéant, la description des procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques ;
- les résultats de ces politiques, incluant les indicateurs clés de performance.

Pour l'exercice 2023, en tant que société coopérative agricole, Agrial n'entre pas dans le champ d'application de la directive NFRD (Non-financial reporting directive) et, par conséquent, ne publie pas d'indicateurs de durabilité relatifs au règlement Taxinomie européen (EU) 2020/852.

1. Méthodologie de construction des éléments de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière 2023 d'Agrial s'inscrit dans la continuité des précédentes. Elle formalise la construction et le suivi continu de la démarche de progrès du Groupe en faveur du développement durable, élément transversal de son plan stratégique Horizon 2025. Cette démarche et les engagements qui y sont associés ont été définis selon les enjeux et risques sociaux, sociétaux et environnementaux identifiés au regard des activités

de l'entreprise. Leur matérialité a été déterminée une première fois en 2016 sur la base d'une enquête réalisée auprès de collaborateurs et de parties prenantes externes. Les enjeux et leur importance ont été régulièrement réévalués depuis, en tenant compte de la cartographie des risques de corruption et éthiques du Groupe réalisée en 2017, renouvelée en 2022 et d'une seconde enquête interne réalisée en 2019. Dernièrement, l'initiation en 2022 d'une cartographie globale des risques d'Agrial menée par la direction des risques d'Agrial, qui a été finalisée en 2023 mais dont les éléments issus des entretiens internes conduits, confortent les enjeux principaux qui structurent les engagements RSE d'Agrial.

Grâce à cette veille continue des risques et enjeux RSE inhérents à ses activités, Agrial suit les enjeux majeurs qu'elle doit prendre en compte en priorité et construit ses politiques ou engagements et plans de progrès associés. Ils sont validés par le comité exécutif, la commission développement durable constituée d'agriculteurs de toutes filières, élus d'Agrial, et le Conseil d'administration d'Agrial.

2. Période retenue

La période retenue pour l'analyse, la collecte et la consolidation des informations extra-financières est l'année civile 2023, comme pour la consolidation comptable et financière d'Agrial. Certaines données environnementales, dépendantes de la réception de justificatifs par des tiers, sont relevées soit sur les douze mois glissants les plus proches disponibles, soit en réel sur la période disponible et estimées sur la période manquante, le but étant de retenir une valeur de l'indicateur la plus pertinente possible sur douze mois.

3. Périmètre couvert

De manière générale, entrent dans le périmètre au prorata de la méthode d'intégration précisée dans le rapport de gestion d'Agrial, toutes sociétés

basées en France ou hors France, détenues par la Coopérative à plus de 50 % ou en minoritaire avec pilotage opérationnel ou intégration globale. Les filiales détenues en minoritaire sans gestion opérationnelle de la part du Groupe sont exclues de la consolidation des indicateurs.

Particularités pour le périmètre international : Agrial s'efforce de déployer sa démarche de progrès en faveur du développement durable à l'ensemble de ses filiales et activités hors France qui partagent toutes les valeurs du Groupe. Agrial suit leurs démarches et politiques sociales, sociétales et environnementales. Si les principaux objectifs sont partagés, certains indicateurs et plans d'actions ne sont pas suivis dans certaines entités hors France de manière homogène. Cela ne permet pas une consolidation fiable et rigoureuse des indicateurs en question. Ainsi, des entités sont exclues du périmètre de consolidation de certains indicateurs comme précisé ci-après.

Sur le volet social, le nombre de collaborateurs correspond aux effectifs moyens équivalent temps plein dont intérim. Les sociétés sont incluses dans le calcul des effectifs en proportion de leur intégration. Pour le calcul des indicateurs sociaux (hors effectifs moyens consolidés), par exception, Transagrial et ASO Nutrition sont exclues du périmètre faute d'un pilotage opérationnel suffisant. De même, faute d'un reporting fiable pour 2023, les données de la société Rochebillard & Blein ne sont pas incluses dans les indicateurs relatifs à la formation, les données des sociétés Salaisons du maconnais et Rochebillard & Blein ne sont pas incluses dans l'index d'égalité femme-homme. Enfin, les entités hors France ne sont pas couvertes pour les informations portant sur la formation, le handicap, l'index d'égalité femme-homme, le nombre d'alternants et le taux d'emploi en zone rurale.

Pour les indicateurs environnementaux et sécurité, les entités entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice sont exclues : Terroir de Beauce,

Abergement de Cuisery, Jean l'Hourre et UAB de Vern Aliment. De plus, faute de données fiables et suffisantes, les sociétés Two beers et Seattle Cider aux Etats-Unis dans la branche Boissons, et Sama en machinisme agricole ne sont pas intégrées pour tout le reporting. HVC est exclu de tous les indicateurs environnementaux. De manière plus spécifique, Transagrial n'est inclus que pour les indicateurs relatifs au transport. Les sites ou entités fermés ou cédés en cours d'exercice sont intégrés au prorata de leur présence dans le Groupe Agrial pour les données mensuelles ou trimestrielles (énergie, eau) mais exclus pour les indicateurs reportés sur une base annuelle (matières premières locales, certifications, eaux usées, carburant, réfrigérants). Par ailleurs, sont précisées les exclusions faute de données disponibles suivantes :

- Sécurité : données partielles pour deux sites qui représentent 0,6 % des heures travaillées ;
- Matières premières locales : la startup Rouage, stations de semences et stations de légumes proches des fermes légumières en France, une entité de salaison, représentant 5 % des volumes de produits sortis sites ;
- Énergies : quelques sites administratifs, plateforme de collecte de céréales, une entité de négoce et une entité de salaison représentant - de 1 % des consommations d'énergie totales sur la base de l'année précédente et considérant des volumes relativement faible par rapport à des sites industriels ;
- Produits réfrigérants : tous les sites administratifs et commerciaux une entité de négoce et une entité de salaison représentant - de 1 % des capacités des équipements ;
- Carburants : trois entités pour les poids lourds et 11 sites pour les véhicules légers représentant moins de 1 % des consommations de carburants du Groupe ;

- Eau : quelques sites administratifs et 4 sites logistiques ou commerciaux, une entité de négoce et une entité de salaison représentant moins de 1 % des consommations du Groupe. Sont aussi exclues les consommations d'eau d'irrigation des fermes et vergers ;
- Eaux usées traitées : 1 site de transformation, une entité de négoce et une entité de salaison représentant moins de 1 % des volumes de produits sortis sites ;
- Taux de conformité DBO5 et DCO 1 site de transformation, une entité de négoce et une entité de salaison représentant moins de 1 % des volumes de produits sortis sites ;
- Coproduits et déchets : 2 sites de transformation, une entité de négoce et une entité de salaison représentant moins - de 1 % des volumes de coproduits et déchets.

D'un point de vue méthodologique concernant les coproduits et déchets. Dans la branche Agricole, les indicateurs déchets des silos et magasins sont extrapolés à partir des données de trois prestataires de traitement des déchets de sites représentant 20 % des sites concernés. Les volumes ont été extrapolés en fonction de leur typologie de magasin de manière à représenter les mêmes proportions de petits, moyens et grands sites. Par ailleurs, la part des déchets et sous-produits organiques valorisés exclut les déchets qui ne sont pas issus du processus de fabrication (bois et carton) et comprend les volumes de matières utilisés en dons alimentaires, industrie agroalimentaire, chimique, nutrition animale, méthanisation, recyclage, compostage et épandage agronomique. L'empreinte carbone des déchets et sous-produits ne tient pas compte des coproduits vendus en industrie qui sont comptabilisés par ailleurs comme produits vendus dans l'empreinte carbone d'Agrial.

Au total, sauf cas particuliers précisés précédemment, le périmètre couvert par le reporting des données sociales est de 100 % des effectifs moyens du Groupe. Pour le volet environnemental, le taux de couverture est de près de 99 % du chiffre d'affaires.

4. Organisation de la collecte, du contrôle et de la consolidation des informations

L'entité de base de la collecte d'information est la filiale pour les informations sociales ou sociétales, et le site pour les informations environnementales et sécurité. Pour chacune de ces thématiques, des référents internes sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi consolidées sont transmises après contrôle et validation aux directions développement durable et ressources humaines d'Agrial. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations.

Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d'une thématique à l'autre. Pour la collecte des informations sociétales, des enquêtes spécifiques sont adressées aux différents contributeurs et consolidées par les référents RSE avant d'être transmises à la direction du développement durable. Pour les indicateurs environnementaux et relatifs à la sécurité, un système de reporting RSE est principalement utilisé. Pour le volet social, la direction des ressources humaines utilise le logiciel de consolidation comptable et financière du Groupe. Enfin les indicateurs de suivi des émissions de CO₂ scope 1 et 2, le chiffres d'affaires de la gamme AL'terre native et le nombre de diagnostic carbone en exploitation agricole font l'objet de protocoles de reporting spécifiques.

5. Protocole

Les détails du périmètre et des modalités de cette organisation sont précisés dans un protocole rédigé par la direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial et partagé avec les référents internes concernés. Il est aussi transmis à l'organisme de vérification externe, en complément de la déclaration elle-même. Les éléments clés du protocole sont exposés dans la présente note méthodologique. Il est disponible sur demande écrite à l'attention de la direction du développement durable d'Agrial via l'adresse contact@agrial.com.

6. Limites méthodologiques

L'organisation mise en place pour le suivi de la stratégie de développement durable d'Agrial présente certaines limites que la direction s'efforce de réduire, notamment :

- quelques données manquantes fautes de factures disponibles ont été extrapolées sur la base des données de l'année précédente pour plusieurs sites, notamment concernant les consommations d'énergies en décembre.
- les difficultés de compréhension, de mise en œuvre et de suivi de certains indicateurs dans les sites nouvellement intégrés ou localisés hors de France.
- ces entités sont identifiées afin d'être accompagnées lors des exercices suivants.

La définition de certains indicateurs et objectifs communs est complexe pour des activités ou métiers variés et font l'objet de travaux d'amélioration réguliers avec les comités internes transversaux concernés afin de compléter la feuille de route de développement durable d'Agrial.

7. Contrôle externe de la déclaration de performance extra-financière

Agrial a fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière incluse dans son rapport intégré et la sincérité des informations qu'elle contient par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, organisme tiers indépendant vérificateur qui intervient déjà en tant que commissaire aux comptes d'Agrial. Son rapport d'assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la présente déclaration sont disponibles à la page suivante. Considérant le contexte réglementaire, le périmètre de la vérification inclut des données sociales, sociétales et environnementales. Le travail de vérification a porté sur la qualité des processus et la fiabilité des informations sélectionnées pour le calcul des indicateurs clés de performance.

Rapport de l'organisme tiers indépendant

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

Exercice clos le 31 décembre 2023

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AGRIAL Société Coopérative Agricole (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, « tierce partie » accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Les informations fournies au titre des indicateurs clés de performance présentés pour les risques i) liés à la pérennité de la gouvernance, ii) d'instabilité du modèle coopératif, et iii) d'évolution des tendances de consommation ne rendent pas compte de la performance de l'entité au regard des politiques concernées, du fait de l'absence d'objectifs.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant, ainsi que
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques,

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes – *Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information. les directions RSE et Ressources humaines.*

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes

légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre octobre 2023 et février 2024 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Achats, Conformité, Ressources Humaines, Projet d'Entreprise & Communication et Sécurité.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225 102 1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ; nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques (risques liés à la pérennité de la gouvernance, risques d'instabilité du modèle coopératif, risques de corruption et de violation des droits humains dans la chaîne de valeur, risques liés à la pérennité des exploitations agricoles, adaptation des pratiques agricoles au changement climatique, respect des conditions de production liées au bien-être animal, évolutions des tendances de consommation), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités. Pour les informations environnementales : Site de Eurial Beurre Fromage (France), Site de Wigan (Royaume-Uni), Site de Capra (Belgique), BU FR Boissons (France), Central Groupe Magasins (France), Site de Lessay (France), Site de Moyon (France), Site de Briant Antrain (France), Site de Iberica - Torre Pacheco (Espagne), Site de Manzana (USA). Pour les informations sécurité : Site de Eurial Lait (France), Site de Wigan (Royaume-Uni), Central Groupe Magasins (France), Site de Lessay (France), Site de Moyon (France), Site de Briant Antrain (France), Site de Iberica - Torre Pacheco (Espagne), Site de Manzana (USA), Site de Capra (Belgique). Pour les informations sociales : Site de Fromandal (Espagne), Site de Capra (Belgique), Site de Vega Mayor (Espagne), Site de Van Oers United (Hollande), Site de Eclor Boissons France (France - Siège), Site de Guillet (France - Siège), Site de Brasserie Lancelot (France - Siège), Site de Eclor entreprises (France - Siège), Site de Cidrerie Viard (France - Siège), Site de Florette Macon (France - Siège), Site de Florette Saint-Pol (France - Siège), Site de Florette GMS (France - Siège), Site de Créaline (France - Siège), Site de Florette France Food

Service (France - Siège), Site de Floreale holding (France - Siège), Site de Avigros (France - Siège).

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 le cas échéant avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir :
 - Pour les informations environnementales : Site de Eurial Beurre Fromage (France), Site de Wigan (Royaume-Uni), Site de Capra (Belgique), BU FR Boissons (France), Central Groupe Magasins (France), Site de Lessay (France), Site de Moyon (France), Site de Briant Antrain (France), Site de Iberica - Torre Pacheco (Espagne), Site de Manzana (USA).
 - Pour les informations sécurité : Site de Eurial Lait (France), Site de Wigan (Royaume-Uni), Central Groupe Magasins (France), Site de Lessay (France), Site de Moyon (France), Site de Briant Antrain (France), Site de Iberica - Torre Pacheco (Espagne), Site de Manzana (USA), Site de Capra (Belgique).
 - Pour les informations sociales : Site de Fromandal (Espagne), Site de Capra (Belgique), Site de Vega Mayor (Espagne), Site de Van Oers United (Hollande), Site de Eclor Boissons France (France - Siège), Site de Guillet (France - Siège), Site de Brasserie Lancelot (France - Siège), Site de Eclor entreprises (France - Siège), Site de Cidrerie Viard (France - Siège), Site de Florette Macon (France - Siège), Site de Florette Saint-Pol (France - Siège), Site de Florette GMS (France - Siège), Site de Créaline (France - Siège), Site de Florette France Food Service (France - Siège),

Site de Floreale holding (France - Siège), Site de Avigros (France - Siège), et couvrent entre 17% et 42% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Fait à Nantes, le 21 février 2024

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Destruel
Associé

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Anne Parenty
Associée Développement Durable

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- Nombre d'agriculteurs-adhérents ;
- Valeur ajoutée d'Agrial (Md€) ;
- Taux de formation des dirigeants de l'entreprise à la lutte anti-corruption ;
- Nombre de journées d'accueil des jeunes agriculteurs en région ;
- Nombre d'agriculteurs-adhérents bénéficiaires de la démarche technico-économique ;
- Part d'agriculteurs-adhérents connectés au portail MonAgrial ;
- Nombre de projets ENR accompagnés depuis 2019 ;
- Part des ventes de produits de la gamme AL'terre native ;
- Nombre d'implantations expérimentales innovantes et durables visant à déployer des pratiques agricoles à impact positif ;
- Part des élevages porcins adhérents dotés d'un référent bien-être animal formé par Agrial ;
- Part de carburant alternatif dans la flotte de transport ;
- Évolution des émissions de CO₂ liées au transport en propre depuis 2019 ;
- Évolution des consommations d'énergies (électricité/gaz) depuis 2019 ;
- Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- Part des emballages agricoles collectés et recyclés (démarche Adivalor) ;
- Part des déchets organiques recyclés ou valorisés (hors bois et papier) ;
- Évolution des émissions de CO₂ liées aux déchets depuis 2019 ;
- Part de conformité des analyses DBO / DCO des effluents ;
- Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (France et international) ;
- Part des collaborateurs en CDI ou CDD ayant suivi une formation au cours de l'année (périmètre France et international) ;

- Nombre de salariés en alternance ou en apprentissage (France et international) ;
- Évolution de la part de salariés en situation de handicap depuis 2019 (France) ;
- Index d'égalité femmes-hommes (France hors intérim ; sociétés soumises à l'obligation et dont l'index est calculable et disponible, soit 86 % des effectifs moyens) ;
- Effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants ; Dons alimentaires distribués à des associations de lutte contre la précarité alimentaire (tonnes) ;
- Part des sites détenteurs d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité ou Environnement ;
- Part des pommes en AOC, IGP ou Bio.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Journée d'accueil Agriboost ;
- Formation Evolution ;
- Organisation de la journée des élus ;
- Déploiement de l'outil « Carbon Diag » auprès des jeunes ;
- Organisation de session de formation destinées aux référents bien-être animal (porcins) ;
- Déploiement du code de conduite ;
- Charte « Climat Transporteur » ;
- Un premier magasin LaMaison.fr « à énergie positive » ;
- Plan d'économie d'eau pour les carottes Priméale d'Ychoux ;
- Un exosquelette chez Florette pour lutter contre la pénibilité au travail ;
- Partenariat LADAPT ;
- 100 ans de Domagné ;
- Quality Days ;
- Soignon élue 1^{er} marque responsable.



4, rue des Roquemonts - CS 35051

14050 Caen Cedex 4

T. : +33 (0) 2 31 45 43 43

www.agrial.com